

**Hadj
2017**

Le premier vol de retour des hadjis algériens prévu aujourd'hui

Le premier vol de retour des hadjis algériens au pays est prévu aujourd'hui à partir de Djedda vers l'aéroport d'Oran et sera suivi d'autres vols au cours des prochains jours. Le chef de bureau des affaires du hadj à La Mecque Boudraa Zoheir a indiqué en marge d'une réunion d'évaluation tenue hier avec les chefs des bureaux des différentes sections de la mission algérienne du hadj, a indiqué que le premier vol de retour des hadjis algériens au pays est prévu aujourd'hui à partir de l'aéroport de Djedda vers l'aéroport d'Oran, avec à son bord 235 hadjis. **P.2**



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

33° : ALGER
35° : TAMANRASSET

Mercredi 6 septembre 2017 - 15 dhou Al hija 1438 - N° 1701 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

M. Messahel :
«Les tentatives marocaines contre le Sahara occidental au sein de l'UA toujours "vouées à l'échec"» **P.24**

ALGER-FRANCE

M. Mebarki évoque avec l'ambassadeur de France les possibilités de coopération dans le domaine de la formation professionnelle **P.24**

ALGÉRIE-INDONÉSIE

L'APN prend part au Colloque international sur le développement durable à Bali **P.24**

LA RENTRÉE SCOLAIRE, C'EST AUJOURD'HUI ! PLUS DE 9 MILLIONS D'ÉLÈVES À L'ÉCOLE !

Plus de 9 millions d'élèves répartis sur 26.964 établissements scolaires rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, soit plus de 270.000 élèves de plus que l'année dernière. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit donnera le coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire 2017-2018 à partir de la wilaya de Ouargla. Le cours inaugural de cette rentrée sera consacré à la citoyenneté environnementale. L'accent sera mis sur l'éducation comportementale, avec la contribution du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, d'autant que le slogan choisi pour cette année scolaire est «Tous mobilisés pour une école citoyenne et de qualité». **P.4**



► **La ministre de l'éducation M^{me} Benghebrit donnera le coup d'envoi officiel à partir de la wilaya de Ouargla**

► **DGSN Près de 80.000 policiers mobilisés pour sécuriser la rentrée scolaire**

LE PREMIER MINISTRE M. OUYAHIA L'A CONFIRMÉ DEVANT LE PARLEMENT :

« Le plan d'action du gouvernement et autres dossiers économiques au menu du Conseil des ministres aujourd'hui » **P.3**

LE MINISTRE DE L'HABITAT M. TEMMAR L'A ANNONCÉ :

«Le président de l'APC assume un rôle fondamental dans l'élaboration des POS» **P.5**

VIANDES PUTRÉFIÉES :

Le nombre de cas enregistrés n'a pas dépassé 500 sur les 4 millions de bêtes sacrifiées **P.5**

SANTÉ

DIABÈTE

Le jus de pampleousse aussi efficace que les médicaments **P.12-13**

NAVIGATION AÉRIENNE:

Météo Algérie obtient la certification de son système de management qualité **P.2**

SPORTS

PÉTANQUE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS): **L'Algérie représentée par quatre athlètes au rendez-vous de Tunis** **P.20**

PROTECTION CIVILE

19181 appels en une semaine

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 54 morts et 1.659 blessés en une semaine **P.10**

HADJ 2017 : Le premier vol de retour des hadjis algériens prévu aujourd'hui

Le premier vol de retour des hadjis algériens au pays est prévu aujourd'hui à partir de Djedda vers l'aéroport d'Oran et sera suivi d'autres vols au cours des prochains jours. Le chef de bureau des affaires du hadj à La Mecque Boudraa Zoheir a indiqué en marge d'une réunion d'évaluation tenue mardi avec les chefs des bureaux des différentes sections de la mission algérienne du hadj, a indiqué que le premier vol de retour des hadjis algériens au pays est prévu mercredi à partir de l'aéroport de Djedda vers l'aéroport d'Oran, avec à son bord 235 hadjis. Il sera suivi d'autres vols au



cours des prochains jours. M. Boudraa a en outre indiqué que 20 hadjis algériens sont décédés de mort naturelle et 15 autres sont hospitalisés. Leur état est stable, a-t-il précisé.

Horaires des prières

Mercredi 15 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:47
Dohr	12:47
Asr	16:23
Maghreb	19:13
Isha	20:35



ALGER: Changement des horaires d'ouverture des agences commerciales de la SDA

La Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA) va opérer un changement dans les horaires d'ouverture de ses agences commerciales et ce, à partir du jeudi 7 septembre, a indiqué hier, un communiqué de la société.

Ainsi, la SDA a précisé que ses agences commerciales ouvriront du samedi au mercredi de 8h00 à 16h30. Pour ce qui est du jeudi (espaces Caisses, accueil et conseil) les horaires d'ouverture seront de 8h00 à 12h00, a ajouté la même source.

A cet effet, la SDA a mis à disposition de sa clientèle le numéro de son centre d'appel, qui est le 3303, pour de plus amples informations.



La 14^e édition «Layali el Andalous» avec Arts et Culture

La quatorzième édition du «Layali El Andalous», ouvre ses portes ce demain 7 septembre 2017, dans la ville d'Alger pour se poursuivre jusqu'au 23 septembre 2017, par initiative de l'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger.

Cette manifestation lyrique sera abritée dans deux structures: la salle Ibn Khaldoun et l'école de Musique cheikh Abdelkrim Dali de Kouba, à partir de 19h00, plusieurs soirées seront entamées par



une pléiade d'associations musicales, pour créer une ambiance sera fortement appréciée par les mélomanes et les amateurs de l'art andalou, et ce afin de préserver ce riche héritage.

TIZI-OUZOU : La deuxième édition du Salon de l'enfant du 7 au 12 septembre

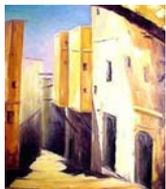
La deuxième édition du salon de l'enfant de Tizi-Ouzou placée cette année sous le thème «L'enfant, le citoyen de demain» se déroulera du 7 au 12 septembre, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cet événement qu'organise la direction de la Culture en collaboration avec la direction de l'Éducation, l'Office national des publications scolaires et le mouvement associatif, a pour objectif d'accompagner les enfants dans leur rentrée scolaire en initiant des activités à caractère éducatif et récréatif qui leur seront proposées, a expliqué à l'APS la directrice de la Culture.



GALERIE ASSELAH Exposition de l'artiste Mourad Tiaicht

La galerie Asselah Hocine, abrite jusqu'au 13 septembre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.



Météo



	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	29°	22°
Annaba	27°	21°
Béjaïa	28°	23°
Tamanrasset	35°	21°

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE ANNABA 9^{es} Journées nationales de néphrologie

Le service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU Annaba, organise les 22 et 23 septembre à la faculté de médecine d'Annaba, les 9^{es} Journées nationales de néphrologie. Le programme scientifique élaboré par le comité d'organisation abordera des aspects très variés des maladies rénales, les thèmes retenus sont : l'hypertension artérielle, la transplantation rénale, l'hémodialyse et dialyse Péritonéale (adulte et pédiatrique), les nouvelles techniques d'EER : hémofiltration et échanges plasmatiques.

NAVIGATION AÉRIENNE: Météo Algérie obtient la certification de son système de management de qualité

L'Office national de la météorologie (ONM) a obtenu la certification de son système de management de qualité délivrée par le bureau certificateur SGS Algérie et SGS ICS France, a indiqué le ministère des travaux publics et des transports lundi dans un communiqué. En application de la norme de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) relative à la mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ), Météo Algérie a mis en place un système de management de qualité. La certification de ce système a été délivrée, à titre provisoire par le bureau certificateur SGS Algérie en mars 2017, puis à titre officiel par SGS ICS France en avril dernier, selon la même source. Couvrant le périmètre de la navigation nationale et internationale suivant la norme Iso 9001:2008, cette consécration est l'aboutissement de plusieurs années de travail durant lesquelles, Météo Algérie n'a ménagé aucun effort pour mettre tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette démarche qualité, selon le communiqué. Selon l'Onm, cette certification vient aussi «confirmer et appuyer l'engagement» de Météo Algérie au service de l'efficacité organisationnelle, de la satisfaction clients comme des enjeux de sécurité qui sont au cœur de sa stratégie d'entreprise et de la relation de confiance nouée avec ses clients et ses partenaires.

L'audit mené par SGS Algérie, un organisme d'inspection et de certification depuis 1929 en Algérie, reconnu au plan mondial pour son éthique et son expérience, a certifié le domaine d'assistance à la navigation aérienne sur 31 stations d'aéroports, explique la même source soulignant que plus d'un cinquantaine d'entreprises algériennes ont été certifiées par ce bureau. Météo Algérie a entamé en juillet 2017 la migration vers la version Iso 9001:2015 tout en élargissant le domaine d'application vers tous les domaines d'application de la météorologie nationale.

Ooredoo souhaite une bonne rentrée aux Algériens

Ooredoo, entreprise citoyenne, accompagne les élèves et les travailleurs algériens pour la rentrée scolaire et sociale 2017-2018 et leur souhaite une bonne rentrée.

Conscient de l'importance que représente cette étape dans la vie de chaque citoyen, Ooredoo marque cet événement à travers une large campagne de communication qui sera diffusée sur différents supports médiatiques : presse écrite, médias électroniques et chaînes radiophoniques.

Par ailleurs, fortement engagé dans la promotion des valeurs du savoir et de l'éducation, Ooredoo lancera son nouveau service «Haya ! iQraa» pour l'apprentissage des langues en ligne.

Pour un usage aussi bien de loisirs que professionnel, «Haya ! iQraa» est une solution sur mesure pour les enfants, les élèves, les étudiants, les travailleurs et les professionnels souhaitant apprendre une nouvelle langue ou améliorer leur niveau dans une langue étrangère.

Ooredoo qui a accompagné les Algériens durant la saison estivale, saisit cette occasion pour souhaiter aux élèves et aux travailleurs, une rentrée réussie et beaucoup de succès.



HUAWEI DÉVOILE LE FUTUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MOBILE À L'IFA 2017 Le CEO de la firme, Richard Yu, dévoile le Kirin 970, première plateforme d'IA mobile de Huawei

IFA 2017, Huawei Consumer Business Group a dévoilé une nouvelle ère dans l'innovation des smartphones. Dans le cadre de son allocation, Richard Yu, PDG de Huawei CBG a dévoilé la vision de Huawei quant à l'avenir de l'intelligence artificielle avec le lancement du Kirin 970. En combinant le pouvoir du cloud avec la rapidité et la réactivité du traitement natif de l'intelligence Artificielle, Huawei donne vie aux expériences IA et change la manière que nous avons d'interagir avec nos appareils.

«Si nous regardons l'horizon des smartphones, on s'aperçoit que nous sommes au seuil d'une ère prometteuse», déclare Richard Yu, CEO de Huawei Consumer Business Group. «L'IA mobile = IA embarquée + IA Cloud. Huawei s'engage à transformer les dispositifs connectés en des dispositifs intelligents en construisant des capacités de bout en bout capables d'un développement coordonné de puces, dispositifs et de Cloud. L'objectif ultime est d'améliorer substantiellement l'expérience utilisateur. Le Kirin 970 marque le début d'une série de nouveaux progrès qui intégreront de puissantes fonctionnalités d'IA à nos appareils et qui leur permettront de dépasser la concurrence.»

LE PREMIER MINISTRE M. OUYAHIA DEVANT LE PARLEMENT : « Le plan d'action du gouvernement et autres dossiers économiques au menu du Conseil des ministres aujourd'hui »

Le Conseil des ministres qui se tiendra aujourd'hui sous la présidence du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera consacré à l'examen du plan d'action du Gouvernement et autres dossiers relatifs à la gestion de la crise économique que traverse le pays, selon les déclarations faites lundi par le Premier ministre M. Ahmed Ouyahia.

Une fois adopté par le Conseil des ministres, le plan d'action du nouveau gouvernement sera soumis aux députés de l'Assemblée populaire nationale le week-end prochain pour examen, a indiqué M. Ouyahia en marge de l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce plan intervient dans une conjoncture financière difficile exigeant, «une mobilisation, une solidarité, une cohésion et un dialogue continu entre le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques pour faire face à la crise induite par la chute des prix du pétrole depuis plus de trois ans», selon l'appel du Président de la République lancé le 20 août dernier à l'occasion de la célébration de la Journée du Moudjahid. Outre le plan d'action du gouvernement, le conseil des ministres examinera aussi un projet de loi amendant la loi sur la monnaie et le crédit pour ouvrir la voie au financement non conventionnel.

Ce projet de loi permettra, selon M. Ouyahia, d'ouvrir la



voie au financement non conventionnel de l'économie nationale. A ce propos, le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, a indiqué que ce projet de loi «pourrait être inscrit à l'ordre du jour en début de session en tant que question présentant un caractère d'urgence».

Par ailleurs, le Premier ministre a affirmé que les licences d'importation étaient toujours en vigueur et que le gouvernement avait apporté les éclaircissements nécessaires concernant ce sujet. Le Premier ministre, a procédé fin août dernier à l'abrogation du décret ayant trait aux modalités d'application des régimes de licence d'importation ou d'exportation des produits et marchandises. Désormais, la décision finale d'attribution d'une licence d'importation appartient plus à l'accord du Premier ministre, et relèvera de département du Commerce. S'agissant des projets de montage de véhicules en Algérie, M. Ouyahia

a affirmé que ces derniers «se poursuivent». De son côté, le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Saïd Bouhadjra a indiqué que le projet de loi de finances pour 2018 sera porteur d'alternatives qualitatives et de procédures effectives qui permettront au pays de bâtir une économie moins vulnérable aux chocs externes et d'édifier une économie plus solide. Les députés de l'Assemblée auront également à débattre, lors de cette session parlementaire plusieurs projets de loi notamment la loi sur le règlement budgétaire pour 2015, a indiqué M. Bouhadjra.

Il s'agit aussi du projet de loi relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, du projet de loi portant code de justice militaire, du projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, du projet de loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à

son organisation et à son fonctionnement.

Outre le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réforme sociale des détenus, ceux relatifs à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, aux activités publicitaires, les députés examineront les projets relatifs à la formation professionnelle et les mines.

Lors de la passation de pouvoirs avec son prédécesseur Abdelmadjid Tebboune, M. Ouyahia, avait affirmé qu'il allait poursuivre la mise en œuvre du programme du président Abdelaziz Bouteflika lancé en 2014.

Le 24 août dernier, le Premier ministre avait également présidé une réunion de concertation avec l'UGTA et les organisations patronales en préparation de la prochaine tripartite, lors de laquelle il avait notamment affirmé que la tâche du gouvernement consistait «à appliquer les lois, y compris dans le secteur économique, mais dans la sérénité», assurant que l'exécutif n'allait «ménager aucun effort pour améliorer le cadre de l'investissement et cultiver des relations sereines avec les entreprises».

Il avait également assuré que la politique sociale de l'Etat allait être maintenue par le gouvernement et que toutes les entreprises établies en Algérie «bénéficieront de facilitations et de soutiens sans aucune discrimination».

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION, M. BENSALAH L'A AFFIRMÉ : « Les incidences économiques et financières de la crise sur l'économie du pays ne sont pas sans solutions »

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé, lundi à Alger, que les incidences de la crise économique et financière sur l'Algérie n'étaient pas sans solutions, ajoutant que tous les espoirs étaient fondés sur les prochaines réunions de la Tripartite dont l'action «constitue désormais un moyen efficace pour réunir les conditions favorables à la résolution des problèmes qui se posent sur la scène nationale».

«Nous sommes pleinement conscients de la complexité de cette conjoncture et des incidences de la crise économique et financière sur l'économie de notre pays, mais nous pensons que cette crise n'est pas sans solutions, pour peu que les acteurs politiques et socioéconomiques ainsi que le gouvernement fassent preuve de bonne volonté et d'intelligence dans le règlement des problèmes qui se posent sur la scène nationale», a indiqué M. Bensalah dans son allocution d'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation. «Nous fondons de grands espoirs sur les prochaines réunions de la Tripartite dont l'action constitue désormais un moyen efficace pour réunir les conditions favorables au règlement des problèmes en suspens», a-t-il ajouté précisant que le dialogue entre partenaires «est la solutions idoïne qu'il convient d'adopter, en ce sens qu'il renforce le tissu social et la cohésion entre les enfants du pays». L'occasion

était pour M. Bensalah de rappeler le message du président de la République à l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du 20 août, dans lequel il avait appelé le Gouvernement et les partenaires socioéconomiques à se mobiliser pour resserrer les rangs et se solidariser, qualifiant cet appel de «message fort permettant à tous les acteurs d'aboutir à un document consensuel à même de les aider à surmonter les difficultés et relever les grands défis qui se posent au pays».

Le président du Conseil de la nation a évoqué «les positions et pratiques répandues récemment et dictées de l'étranger dans le sillage d'une campagne médiatique et politique tendancieuse émanant de parties bien connues», précisant que ces campagnes dénotent «une mauvaise foi de la part de ces parties auxquelles appartiennent des ONG et médias connus pour leur haine envers l'Algérie». Il s'agit de «parties qui font l'apologie d'idées tendancieuses (à l'intérieur et à l'extérieur), sous le couvert de la défense des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de la liberté de croyance et de culte».

«L'Algérie, qui est consciente de son rôle et déterminée dans ses positions qui participent de ses textes de lois fondamentaux et malgré ce qui ce dit ça et là, n'accorde aucun crédit à ces allégations irréfutables et demeure sûre de ses positions et de la rectitude de ses orientations», a-t-il dit. Dans le même contexte, M.

Bensalah a souligné que «parallèlement à cette campagne étrangère hostile, certaines voix se sont élevées récemment à l'intérieur du pays et demandent à appliquer certaines dispositions de la Constitution, voulant au fait faire la propagande d'interprétations erronées et malintentionnées».

«Ces revendications déjà consommées émanant de lectures et analyses erronées et imprécises, portent atteinte à la crédibilité politique de leurs auteurs et leur manque de probité».

Elles sont contraires au contenu de la Constitution et au processus démocratique pluriel visant à ancrer le système républicain et raffermir la légalité des institutions», a-t-il ajouté.

M. Bensalah a affirmé que «l'Algérie qui est sur le point d'organiser des élections locales après avoir réussi les précédentes élections, est un Etat d'institutions qui tire sa légitimité de la volonté du peuple», mettant en avant que la «légitimité de la présidence de l'Etat a déjà été tranchée lors de l'élection présidentielle de 2014».

«Le président de la République se porte bien et exerce normalement ses prérogatives constitutionnelles», a-t-il soutenu, mettant l'accent sur la nécessité de «s'unir autour du président pour défendre la légitimité constitutionnelle, ancrer l'unité nationale, raffermir l'édification institutionnelle et s'engager dans le traitement des problèmes réels que

connait le pays, à savoir réaliser la croissance économique, relever les défis sécuritaires et s'intéresser aux principales questions sociales du citoyen».

«Afin de faire face à ces thèses et campagnes, il nous appartient de s'armer de vigilance pour déjouer toute manœuvre ourdie contre le pays à travers le resserrement des rangs et le renforcement de l'union entre les enfants du peuple algérien», a-t-il ajouté.

Tenue des élections locales dans les délais, preuve de l'ancrage de la démocratie en Algérie

Par ailleurs, M. Bensalah a évoqué les prochaines élections locales soulignant que «la tenue des prochaines élections locales dans les délais tracés est une preuve de l'ancrage de la démocratie et que les institutions de l'Etat ainsi que les instances nationales élues ont atteint un niveau supérieur d'expérience en matière de bon déroulement du processus électoral».

«Nous sommes conscients que le peuple algérien qui se dirigera aux urnes, le 23 août, pour élire ses représentants, saura faire le bon choix», a indiqué M. Bensalah ajoutant que les autorités publiques «ont réuni, cette fois, toutes les conditions pour assurer le succès de ce rendez-vous qui sera, grâce à une forte participation des citoyens, un nouveau jalon sur la voie de l'exercice démocratique et un pas en avant pour l'Algérie sous la direction de M. Abdelaziz Bouteflika».

Réunion conjointe des deux chambres du Parlement pour présenter la liste des projets de loi inscrits dans l'ordre du jour de la session ordinaire : 36 projets de loi !

Une réunion conjointe a été tenue, lundi, par les deux chambres du Parlement pour soumettre la liste des 36 projets de lois qui peuvent constituer l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire, indique le Conseil de la nation dans un communiqué.

MM. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation et Saïd Bouhadjra, président de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont «présidé au siège du Conseil de la nation une réunion conjointe de leurs deux bureaux en présence du ministre des relations avec le parlement, Tahar Khaoua qui a présenté la liste des projets de lois qui peuvent constituer actuellement l'ordre du jour de la session parlementaire ordinaire 2017-2018», précise le communiqué.

Ladite liste comporte «des projets de lois soumis actuellement au parlement pour examen».

Il s'agit du projet de loi relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28 portant code de justice militaire et du projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques.

Elle comporte également le projet de loi de finances 2018, le projet de loi portant règlement budgétaire de 2015, le projet de loi modifiant et complétant la loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement, le projet de loi modifiant et complétant le code portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus et le projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la protection du consommateur et à la répression de la fraude.

Il s'agit des projets de lois relatives aux lois de finances, aux activités publicitaires, au E-commerce et apprentissage, outre le projet de loi modifiant et complétant la loi sur les mines.

D'autre part, d'autres projets de lois ont été présentées et qui peuvent être élaborés conformément à la nouvelle révision de la Constitution et dans le cadre de la consécration du plan d'action du gouvernement, il s'agit notamment du projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations, du projet de loi relatif aux conditions de saisine du Conseil constitutionnel par la Cour suprême ou le Conseil de l'Etat pour inconstitutionnalité, du projet de loi organique qui définit la constitution, les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Académie algérienne de la langue Amazighe, auxquels s'ajoutent la révision des dispositions légales qui fixent les modalités de faire bénéficier les partis politiques des droits garantis par l'article 53 de la Constitution et la révision des dispositions relatives à la manifestation en vue d'arrêter les modalités d'exercice de la liberté de manifestation pacifique.

La liste comporte également «le projet de loi fixant les modalités d'accès aux informations, documents et statistiques, le projet de loi relatif à la protection des données personnelles (article 46 de la Constitution), la révision de la loi sur l'expropriation de manière à l'adapter avec les nouvelles dispositions de la constitution (article 22 de la constitution) ainsi que les codes communal et de wilaya et les lois ayant trait à la prise en charge de la promotion de la démocratie participative au niveau local».

D'autres textes de lois seront élaborés également lors de cette session à l'instar de la loi relative à la fiscalité locale, la révision du code pénal, du code de procédure pénale, de la loi sur la prévention et la lutte contre le trafic de drogue et des psychotropes, des dispositions du code civil outre le code de commerce et la loi relative à l'organisation du change et du mouvement des capitaux et le code de procédure civile et administrative.

Il a également été question de la révision des projets ayant trait aux transports maritime et aérien, la législation ayant trait à l'investissement afin de protéger les investissements réalisés, le projet de loi fixant les missions du conseil national de la recherche scientifique et des technologies, son organisation et sa constitution ainsi que le parachèvement des dispositions légales et organiques relatives aux relations de travail et d'autres projets de lois actuellement en cours de préparation et d'élaboration au niveau des départements ministériels.

L'exposé a permis aux membres des deux chambres du parlement de débattre des priorités et des dispositions de certains projets de lois présentés par le représentant du gouvernement.

D'autre part, les intervenants ont évoqué «la question de la préparation de la présentation du plan d'action du gouvernement au deux chambres du parlement durant les prochaines semaines pour débat et adoption ainsi que les modalités d'intensification de la coordination et de la concertation entre les deux chambres et le gouvernement en vue de promouvoir la pratique légale et l'action gouvernementale».

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Près de 80.000 policiers mobilisés pour sécuriser la rentrée scolaire



Près de 80.000 policiers ont été mobilisés par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), pour assurer la sécurité durant la rentrée scolaire 2017-2018.

La DGSN a entamé la mise en œuvre de son plan sécuritaire spécial pour la rentrée scolaire 2017-2018 à travers la mise en place de mesures préventives pour assurer la sécurité des enfants scolarisés, en mobilisant près de 80.000 policiers pour cette opération», a indiqué la DGSN lundi dans un communiqué, en soulignant la reconstitution des unités opérationnelles dans le cadre du maintien de l'ordre public.

«Les forces de police seront mobilisées aux abords des nouveaux établissements scolaires, à travers des ateliers de prévention routière qui seront animés au sein de ces établissements éducatifs.

Concernant l'organisation de la circulation dans le cadre de la rentrée scolaire, des unités sur le terrain seront renforcées et les plans routiers et des transports actualisés en milieu urbain», a ajouté la même source.

La DGSN souligne l'importance de «la sensibilisation et le rôle constant des services de la sûreté dans la sensibilisation quant aux questions liées à la sécurité du citoyen. A chaque rentrée scolaire, la DGSN procède en collaboration avec les parties concernées à l'élaboration de cours pilotes et les thèmes retenus pour cette année concernent la «sécurité routière, la mauvaise utilisation d'internet et la protection de l'environnement».

Ouverture du salon du manuel scolaire à Alger

Le Salon du manuel scolaire a ouvert ses portes hier à Riadh El-Feth (Alger) sous la supervision des ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, respectivement Nouria Benghebrît et Azzedine Mihoubi.

Organisé par l'office national des publications scolaires (ONPS), ce salon qui se poursuivra jusqu'au 12 septembre courant auquel prennent part 38 exposants permettra aux parents élèves d'acquérir les manuels et les fournitures scolaires pour leurs enfants pour la rentrée scolaire 2017-2018 prévue mercredi.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du salon, Mme Benghebrît a rassuré les citoyens de la disponibilité des manuels scolaires au niveau des centres de distribution relevant de l'ONPS ainsi qu'au niveau des 800 librairies privées autorisées à vendre le manuel scolaire.

Les nouveaux manuels scolaires de deuxième génération (3e et 4e années primaire et 2e et 3e années moyenne) seront disponibles dans tous les établissements scolaires au plus tard le 10 septembre en cours*. 65 millions d'exemplaires de manuels scolaires ont été imprimés cette année, dont 400 millions nouveaux manuels scolaires, a indiqué la ministre.

«Le manuel scolaire sera utilisé après 15 jours de la rentrée pédagogique.

Cette durée permettra à l'enseignant d'évaluer l'élève», a-t-elle précisé.

De son côté, le ministre de la Culture a mis l'accent sur la qualité du manuel scolaire, indiquant que les éditeurs ont pris en compte les observations des instances officielles et des parents d'élèves».

Il a, dans ce sens, appelé les opérateurs algériens à investir dans l'industrie des fournitures scolaires en vue de réduire le coût de l'importation.

ÉDUCATION NATIONALE : Plus de 9 millions d'élèves rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école

Plus de 9 millions d'élèves répartis sur 26.964 établissements scolaires rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école à travers l'ensemble du territoire national, soit plus de 270.000 élèves de plus que l'année dernière.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît donnera le coup d'envoi officiel de la nouvelle année scolaire 2017-2018 à partir de la wilaya de Ouargla.

Le cours inaugural de cette rentrée sera consacré à la citoyenneté environnementale. L'accent sera mis sur l'éducation comportementale, avec la contribution du ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables, d'autant que le slogan choisi pour cette année scolaire est

«Tous mobilisés pour une école citoyenne et de qualité». 4.373.222 élèves sont attendus dans le primaire, 2.820.172 dans le moyen et 1.222.687 dans le secondaire.

Pour ce qui est de l'encadrement pédagogique, la nouvelle année scolaire verra la mobilisation de 36.206 nouveaux enseignants, dont 26.197 enseignants issus de la plateforme numérique, 10.009 enseignants admis lors



des concours de recrutement de juin dernier, en sus d'enseignants diplômés des écoles normales supérieures et des enseignants titulaires.

Au titre de la politique de l'État en matière de solidarité, la ministre de l'Éducation nationale a appelé au versement de la prime de scolarité de 3.000 da dans les délais, à l'ouverture des cantines scolaires et à une meilleure prise en charge des enfants aux besoins spécifiques. La rentrée scolaire 2017-2018 sera également marquée par l'amélioration des méthodes d'enseignement du deuxième palier des cycles primaire et moyen (3e et 4e année primaire et 2e et 3e année moyenne), outre la distribution de 70 millions de

livres dont 40 millions nouveaux livres.

Un salon du livre scolaire sera organisé du 5 au 12 septembre à travers l'ensemble du territoire national. Le ministère de l'Éducation nationale s'emploiera au cours de cette année scolaire à garantir un enseignement de qualité tout en œuvrant à améliorer la maîtrise des langages fondamentaux au primaire, à revoir le système d'évaluation pédagogique outre la généralisation progressive de l'enseignement de la gouvernance dans le système scolaire en poursuivant la numérisation du secteur et la mise en œuvre du programme national de formation en direction de tous les personnels».

GENDARMERIE NATIONALE: Une série de mesures sécuritaires en prévision de la rentrée sociale et scolaire

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger a mis en place, à l'occasion de la rentrée sociale 2017-2018, une série de mesures sécuritaires pour garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué.

Dans ce cadre, un plan spécial a été mis en place et qui prévoit notamment le renforcement des patrouilles déployées au niveau des autoroutes et des axes principaux et secondaires en vue de «faciliter la circulation routière», indique la même source. Des patrouilles pédestres et mobiles seront également déployées près des établissements édu-

catifs (écoles primaires, lycées, centres de formation professionnelle et instituts), outre la mise en place de points de contrôle au niveau des routes menant vers ces établissements, assure-t-on de même source. Le numéro vert 10 55 (7j/7 et 24h/24) et le site Internet «www.tariki.dz» demeurent à la disposition des citoyens pour demander de l'aide ou des informations sur l'état des routes et les prévisions météorologiques.

Les usagers de la route sont appelés à «plus de vigilance, au respect du code de la route et des règles de la sécurité routière pour leur propre sécurité et celle des autres».

M^{ME} BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ: « Régularisation de la situation de 668 enseignants et promotion de 2.507 employés »

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrît a annoncé lundi à Alger la régularisation de la situation de 668 enseignants et la promotion de 2.507 employés dans le secteur de l'éducation à des postes supérieurs.

«Le ministère a, progressivement, pu régler nombre de déséquilibres enregistrés dans le secteur et remporter quatre acquis dans le cadre d'un conseil interministériel restreint présidé par le Premier ministre», a indiqué la ministre dans une allocution lors d'une rencontre avec les partenaires sociaux dont des syndicats et associations de parents d'élèves.

Il s'agit de «la régularisation de la situation de certains grades de l'éducation en suspens et qui touchent 668 enseignants et la régularisation de la question de la médecine du travail en application de la circulaire interministérielle de 2015 permettant aux médecins d'occuper des postes renforçant la médecine du travail au secteur de l'éducation, outre la promotion de 2507 employés tels que



les chauffeurs et les gardiens».

Mme Benghebrît a réaffirmé que «la dérogation octroyée par la fonction publique aux employés administratifs et pédagogiques, permettant l'exploitation des listes de réserves, a été obtenue en coordination avec le Premier ministre».

Dans ce cadre, la ministre a souligné qu'il était «impossible» de ne pas organiser des concours de recrutement externes jusqu'à l'exploitation définitive des listes de réserves, ajoutant que l'organisation de concours annuels permettait aux diplômés des universités d'y participer, en vue de

choisir les meilleurs pour parvenir à la réalisation de la mission principale du ministère, à savoir «Une École de qualité».

Lors de cette rencontre tenue en prévision de la rentrée sociale et professionnelle, la ministre a rappelé la charte d'éthique et les engagements des employés du secteur à atteindre une école de qualité.

La nouvelle année scolaire est pédagogique en premier lieu et sera marquée par la poursuite des améliorations dans le secteur, à travers la parution de 30 nouveaux manuels scolaires parmi 37 pour les classes de deuxième année primaire et moyen et 6 cahiers d'activités.

Pour cette année, des fiches d'accompagnement des élèves seront élaborées dans le cadre de la stratégie nationale du traitement pédagogique englobant les matières difficiles pour les élèves, notamment les mathématiques et la langue arabe, dont l'élaboration enregistre une bonne avancée, a indiqué la ministre.

FORMATION PROFESSIONNELLE: M.Mebarki : «Introduction de nouvelles spécialités dans le champ du numérique pour satisfaire les besoins de l'économie nationale »



Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels Mohamed Mebarki a indiqué que de nouvelles spécialités seront introduites dans le champ du numérique, précisant qu'elles concernent des secteurs dynamiques et qu'elles répondent aux besoins de l'économie nationale.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Mebarki a déclaré qu'en prévision de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 24 septembre, le ministère a introduit de

nouvelles spécialités dans le champ du numérique. Il s'agit essentiellement des spécialités «applications multipeformes, administrateur Datacenter, virtualisation et d'autres spécialités qui seront sanctionnées par un certificat de qualification dans les domaines d'entretien de parcs et jardins, entretien et nettoyage urbain ainsi que de tri et de nettoyage en construction métallique».

Il a indiqué que la réalisation du développement économique en matière de ressources humaines qualifiées et l'insertion facile des diplômés de la formation professionnelle dans le marché de l'emploi constituent des «priorités» pour le secteur ce qui nécessite «la modernisation et l'actualisation des méthodes de formation selon l'évolution des métiers et des techniques pour répondre de manière rapide et efficace aux besoins socio-économiques actuels».

Ainsi, les offres de formation «seront réparties en fonction de la formation et sur la base des spécialités contenues dans la nomenclature officielle de la formation professionnelle, dira M. Mebarki ajoutant que des spécialités liées aux métiers de l'industrie, de l'agriculture et du BTH sont prévues en tant que filières relevant des secteurs vitaux pour la relance de l'économie nationale».

Le ministre a affirmé par ailleurs que le taux des spécialités liées aux métiers de l'industrie représente 26,46 pc de l'offre globale de formation pour la prochaine rentrée, précisant que le taux des métiers de l'agriculture, et de l'industrie agro-alimentaire dépasse les 10 pc et celui du bâtiment et travaux publics se situe à 17,35 pc.

Le ministère a également introduit des spécialités liées aux métiers de l'eau et de l'environnement dans 41 wilayas, aux énergies renouvelables dans 22 wilayas et à la télécommunication dans 33 wilayas.

M. Mebarki a également évoqué le travail accompli par son département en vue d'élargir et de diversifier les offres de formation au profit des jeunes n'ayant aucun niveau scolaire. En effet, plus de 100 spécialités sont prévues au profit de cette catégorie dès septembre 2017.

Il s'agit des filières habillement et textile, agriculture, élevage d'animaux et hôtellerie.

Concernant les infrastructures de formation, le ministre a annoncé l'ouverture de 5 nouveaux instituts et centres spécialisés dans la formation professionnelle et d'apprentissage dans plusieurs wilayas notamment à Tيارت, Tizi-Ouzou, Tamanrasset et El-Taref, soulignant qu'au total, 1 228 établissements de formation sont ouverts au niveau national.

S'agissant des centres de formation privés, le ministre a rappelé qu'il existe 715 centres agréés par le système de formation national, ayant accueilli l'année dernière plus de 23000 stagiaires. Et d'ajouter que ces centres dispensent des formations dans plusieurs spécialités dont l'informatique, la coiffure, la comptabilité et le marketing. Le ministre a souligné par ailleurs que son département «continuera à encourager ces centres pour qu'il puissent dispenser une formation de qualité et leur permettre de s'implanter hors des grandes villes».

M. Mebarki a mis en avant l'importance d'élargir les spécialités sanctionnées par le niveau de TS dans les domaines du tourisme, de l'électrotechnique, de l'énergie solaire, de l'audiovisuel, des arts graphiques et du froid, à la quasi totalité des wilayas vu la forte demande enregistrée auprès des jeunes titulaires du niveau de 3AS, pour cette formation.

Pour la prise en charge de cette catégorie, le ministre a indiqué que «141 sections détachées seront ouvertes au niveau des CFPD dans 53 spécialités en plus des sections dans les INSEFP dont le réseau s'est doté de 3 nouveaux instituts nationaux spécialisés en formation professionnelle pour atteindre 129 INSEFP au niveau national».

Le ministre a, par ailleurs, affirmé que «tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés en prévision de la rentrée professionnelle de septembre 2017 outre les campagnes de sensibilisation au profit des jeunes quant aux opportunités et offres de formation ainsi que pour la prise en charge totale des stagiaires». Il a souligné que l'objectif essentiel est d'améliorer la qualité de la formation et de l'adapter aux besoins du marché de l'emploi en termes de ressources humaines qualifiées.

M. Mebarki a indiqué que le secteur a assuré 370 nouveaux postes de formation à l'occasion de la prochaine rentrée en résidentiel et en formation par l'apprentissage.

Le ministre a également indiqué que les inscriptions en cours se poursuivront jusqu'au 16 septembre et seront clôturées par des journées d'orientation les 17, 18 et 19 septembre.

HABITAT

M.Temmar : «Le président de l'APC assume un rôle fondamental dans l'élaboration des POS »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a souligné hier à M'sila le rôle fondamental du président de l'Assemblée populaire communale (APC) dans l'élaboration du plan d'occupation du sol (POS) en tant qu'outil de localisation des projets d'habitat et des équipements publics.

«Le rôle de la commune n'est pas seulement d'avaliser le POS mais de proposer les structures qui y seront implantées», a relevé le ministre lors de l'inspection du projet de 500 logements location-vente à Boussaâda, où il a suivi un exposé sur le secteur de l'habitat dans la wilaya.

Sur le même site, le ministre a instruit les responsables locaux à l'effet de statuer sur le type de propriété des 11.000 hectares réservés dans la capitale du Hodna pour les projets d'habitat et d'équipements publics. M. Temmar a donné des instructions pour lutter



fermement contre les constructions illicites par l'application des lois sur l'urbanisme et a estimé que ce phénomène affecte «d'une manière négative l'espace urbain». Le programme de logement promotionnel aidé, a ajouté M. Temmar, sera relancé «sous une nouvelle forme» qui tiendra compte «des insuffisances relevées lors de sa mise en œuvre durant les années passées et des préoccupations exprimées par les souscripteurs et les promoteurs immobiliers».

Il a également assuré que les actes de propriété seront à l'avenir remis «dans des délais courts» pour les propriétaires ayant sa-

tisfaits aux conditions légales exigées.

Le ministre a également donné des instructions pour la distribution des 17.370 lots de terrain projetés sur 79 lotissements à travers la wilaya estimant que ce programme accuse un grand retard injustifié.

Il a, en outre, insisté sur l'achèvement des projets d'habitat en cours dans la wilaya qui constitue une condition pour la programmation de nouveaux projets.

Le ministre a mis l'accent sur l'encouragement des pouvoirs publics au logement promotionnel au travers des avantages accordés aux promoteurs en matière d'accès au foncier, affirmant que «des commissions seront à l'avenir créées pour prendre en charge cette formule de logement».

M. Temmar a visité le site de réalisation de 50 logements ruraux groupés au village rural Mohamed-Seddik Benyahia dans la commune d'Ouled Sidî Brahim.

Il devait également poursuivre sa visite dans la capitale du Hodna en inspectant et inaugurant plusieurs projets d'habitat au chef-lieu de wilaya.

URBANISME/LOI/RÉVISION

« Réviser la loi sur l'urbanisme pour l'adapter à la situation actuelle des villes »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé hier à M'sila que l'un des chantiers de son département est «la révision de la loi sur l'urbanisme» qui date de 1990 pour l'adapter à la situation présente des villes».

La révision de cette loi «inclura les dimensions liées à l'environnement, l'économie et la ville intelligente pour permettre une gestion efficace des villes en tenant compte de l'ensemble des espaces existants à l'intérieur des cités», a soutenu le ministre lors d'une réunion tenue au siège de la wilaya avec les cadres locaux de son département.

«La prospection dans le domaine urbanistique n'est possible qu'avec la surveillance», précisant que ce domaine «accuse un grand retard vu que les inspections de l'urbanisme n'existent que dans seulement 14 wilayas», a affirmé le ministre, estimant nécessaire de revoir la structure de surveillance et les textes de son organisation.

M. Temmar a indiqué que les autres chantiers de son département concernent «la réhabilitation des

vieilles villes et la mise en place d'un mode de financement commun entre le citoyen et le promoteur immobilier pour la réalisation de logements».

Il a souligné, à ce propos, que cette dernière opération débutera avec les promoteurs publics, avant d'être élargie aux promoteurs privés.

L'agenda du département de l'Habitat comprend également, a ajouté le ministre, «un atelier ayant pour tâche la maîtrise des coûts et l'intégration de matériaux locaux dans la réalisation du logement», ainsi que «la conception de textes relatifs à la gestion et la préservation des ensembles résidentiels et le marché du foncier». Le ministre a fait état de la mise sur pied d'un autre atelier chargé de plancher sur la problématique du manque de main d'œuvre qualifiée et le développement des métiers liés à l'habitat.

Auparavant, le ministre avait inspecté plusieurs projets de logement promotionnel aidé au chef-lieu de wilaya et a exhorté les promoteurs «à rattraper le retard mis dans la réalisation pour livrer ces logements dans un délai n'exécédant pas fin 2018».

VIANDES PUTRÉFIÉES :

M.Bouazghi : «Le nombre de cas enregistrés n'a pas dépassé 500 sur les 4 millions de bêtes sacrifiées»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi a affirmé hier à Alger que «le nombre de cas de viandes putréfiées n'a pas dépassé 500 cas sur les 4 millions de bêtes sacrifiées le jour de l'Aid à l'échelle nationale», relevant que les analyses vétérinaires se poursuivaient dans les wilayas ayant enregistré ces cas.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib à l'issue d'une rencontre sur le développement des systèmes d'irrigation. M. Bouazghi a affirmé que «sur les 4 millions de bêtes sacrifiées cette année lors de la fête de l'Aid El Adha, 500 cas de putréfaction des viandes ont été signalés, ce qui signifie qu'il s'agit là de cas isolés et dont le nombre est très réduit par rapport au nombre de bêtes sacrifiées».



Les analyses au niveau des services vétérinaires se poursuivent dans l'ensemble des wilayas ayant enregistré ces cas, dans le but «d'obtenir davantage d'informations, et de déterminer les principales causes ayant conduit à la putréfaction de ces viandes», a ajouté M. Bouazghi, soulignant qu'aucun cas similaire n'a été signalé durant l'année, les seuls cas signalés ont été enregistrés au lendemain de l'Aid El Adha. Il a ajouté au sujet de ces cas de putré-

faction que «les conditions d'égorgement et de refroidissement sont respectées tout au long de l'année», tandis que «ces conditions ne le sont pas lors de l'Aid El Adha, et c'est ce qui pourrait être à l'origine de ces cas».

En attendant les résultats des analyses, M. Bouazghi a déclaré que «les causes de cas pourraient être dues aux conditions d'abattage et à la grande chaleur qui a caractérisé ces jours dans les quatre coins du pays, ainsi que les conditions de la préservation et de réfrigération».

Le ministre a aussi mis en avant les grands efforts consentis par les différents services vétérinaires au niveau national, surtout qu'ils ont été mobilisés à un mois de l'Aid El Adha pour contrôler le cheptel vendu au niveau des marchés, ainsi que durant la journée de l'Aid afin de contrôler et vérifier les viandes.

PÉTROLE

Le Brent à 52,44 dollars en cours d'échanges européens hier à Londres

Les prix du pétrole augmentaient légèrement hier en cours d'échanges européens dans un marché retrouvant sa stabilisant après la tempête Harvey.



À la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 52,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 10 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre gagnait 51 cents à 47,80 dollars.

L'Arabie saoudite a relevé ses prix pour le pétrole à destination de l'Asie en octobre, ont noté plusieurs analystes.

L'Arabie saoudite a réaffirmé sa volonté d'effectuer l'introduction en Bourse de 5% d'Aramco, qui est le géant pétrolier national, en plus «le pays s'est tenu à son objectif de limitation des exporta-

tions en août, qui ont atteint leur plus bas depuis 2010», a souligné un analyste.

Le prix des actions des grands groupes pétroliers dépend en grande partie du prix du pétrole, et l'introduction en Bourse d'Aramco, dossier crucial pour l'Arabie saoudite, est généralement perçue comme la principale raison des efforts du géant pétrolier pour faire remonter les prix coûte que coûte.

D'autre part, les analystes notaient que les raffineries du sud des États-Unis, dont l'immobilisation par la tempête Harvey avait plombé les cours du brut, repartaient plus vite que prévu.

«Le jour férié du Labour Day a marqué la fin de l'été, que les américains passent sur les routes, donc le marché

devrait arrêter de scrutier l'absence d'aussi près», ont par ailleurs expliqué des analystes.

Cependant, un autre phénomène climatique pourrait jouer sur les prix du pétrole.

L'ouragan «Irma» se dirige vers la Floride, et pourrait éventuellement se tourner vers l'Ouest et la Louisiane», a prévenu un analyste, qui estime cependant qu'il y a plus de raisons de penser qu'Irma va faire grimper le prix du jus d'orange que celui de l'essence».

Le pétrole mitigé en Asie

Les cours du pétrole étaient mitigés hier en Asie, entre le retour à la normale des raffineries américaines après le passage de la tempête Harvey et les tensions internationales dues au sixième essai nucléaire nord-coréen.

Vers 04H30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence améri-

caine du brut, pour livraison en octobre, gagnait 13 cents, à 47,42 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en novembre, perdait 20 cents, à 52,14 dollars.

Les raffineries du Golfe du Mexique commençaient petit à petit à reprendre du service.

Les inondations provoquées par le passage de l'ouragan Harvey avait mis temporairement hors d'usage près d'un quart des capacités de raffinage des États-Unis.

«Les raffineries commencent à se remettre en route après les fermetures dues à Harvey et les marchés pensent qu'elles vont acheter du brut.

Ce qui explique que le WTI est à la hausse ce matin», a déclaré Sukrit Vijayakar, analystes chez Trifecta Consultants.

Mais les marchés s'inquiètent des tensions dans la péninsule coréenne, après l'essai nucléaire mené dimanche par Pyongyang, et alors que la Corée du Sud a détecté les préparatifs d'un nouveau tir possible de missile nord-coréen.

Les investisseurs se détournent des marchés pétroliers au profit de valeurs refuge comme l'or, a ajouté M. Vijayakar.

BOURSE DE TOKYO:

Le Nikkei cède 0,63%, la menace nord-coréenne encore

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo, qui avait ouvert en petite hausse hier, a changé de direction et terminé en repli de 0,63%, à cause d'un regain de craintes relatives à la Corée du Nord et d'une nouvelle remontée subséquente du yen. Le Nikkei des 225 valeurs vedettes est tombé à 19,385,81 points (-122,44 points). L'in-

dice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a fléchi de son côté de 0,80% (-12,84 points) à 1,590,71 points. Du côté des devises, le dollar est revenu à 109,30 yens contre 109,50 yens lundi à la fermeture et l'euro à 130,10 yens contre 130,30 yens, alors que les deux étaient plus haut que la veille en tout début de séance. De

nouvelles informations dans la presse asiatiques font état de précisions sur la possibilité d'un nouveau tir de missile intercontinental (ICBM) par Pyongyang, essai qui pourrait intervenir à tout moment, vraisemblablement avant le 9 septembre, jour anniversaire de la fondation de la Corée du Nord.

COMMERCE

La Chambre américaine de commerce de Séoul soutient l'accord de libre-échange

La Chambre américaine de commerce (AmCham), le plus important groupe d'affaires étranger de Corée du Sud, est montée au créneau hier pour soutenir l'accord de libre-échange entre Séoul et Washington que Donald Trump menace d'abandonner.

Le président américain a dénoncé cet accord baptisé Korus conclu avec Séoul sous son prédécesseur, un traité «horrible» et «stueur d'emplois».

Il a annoncé qu'il discuterait cette semaine avec ses conseillers d'un

possible retrait de l'accord. Les tensions sont à des sommets depuis le sixième essai nucléaire nord-coréen et une série de tirs de missiles balistiques menés par Pyongyang.

Les commentaires de Donald Trump font craindre pour l'avenir de la relation étroite qui lie Washington et Séoul depuis près de 70 ans.

L'AmCham, qui offre ses services à environ 700 entreprises présentes en Corée du Sud, a prévenu qu'un retrait du pacte «endommagerait gravement

l'économie» et provoquerait «une détérioration» des relations.

Le Korus a une «influence positive» sur les deux économies, a dit la chambre américaine.

La plupart des membres de l'AmCham en ont retiré «des bénéfices notables» et la chambre de commerce «soutient le maintien du Korus».

«Il faut aujourd'hui solidifier encore l'alliance entre la Corée du Sud et Les États-Unis compte tenu des provocations persistantes de la Corée du Nord». Les États-Unis sont

le deuxième partenaire commercial de la Corée du Sud derrière la Chine.

Le déficit de la balance commerciale entre Washington et Séoul a plus que doublé depuis l'entrée en vigueur du traité en 2012, de 13,2 milliards de dollars en 2011 à 27,6 milliards l'année dernière, selon des statistiques américaines. D'après l'AmCham, les exportations américaines ont augmenté de 20% au premier semestre. «Il semble que le déficit de la balance commerciale se réduise, a-t-elle dit.

CHANGES

L'euro en baisse face au dollar, avant la réunion de la BCE

L'euro baissait face au dollar hier mais réduisait ses pertes en cours de séance, les cambistes attendant la réunion de la Banque centrale



européenne (BCE) de jeudi avant d'acheter l'euro.

Dans l'après-midi, l'euro valait 1,1897 dollar contre 1,1919 dollar lundi. La devise européenne reculait face à la devise nipponne, à 129,90 yens contre 130,62 yens lundi soir.

Le dollar aussi perd du terrain face à la monnaie japonaise à 109,18 yens contre 109,60 yens la veille au soir.

Le marché de l'euro avance à tâtons car les attentes que la BCE agisse dès septembre s'évaporent, remplacées par des prévisions d'un plan de sortie du programme de «quantitative easing» (programme de rachats d'actifs, NDLR) présenté en octobre», a expliqué Ipek Ozkardeska, analyste chez London Capital Group.

Certains analystes s'attendent à ce que le président de la BCE, Mario Draghi, s'efforce de limiter les gains de l'euro lors de la conférence de presse qui se tiendra après la réunion. D'autres estiment que l'euro fort n'aura pas d'effet sur les prévisions d'inflation de la BCE.

Du côté du dollar, la politique monétaire était également au menu des cambistes, car la Réserve fédérale américaine (Fed) fait face au même dilemme que la BCE.

«Les marchés seront conduits par les discours de deux membres du Comité monétaire de la Fed (FOMC), car ils attendent de savoir si l'institution pourrait réduire son bilan et relever à nouveau son taux directeur en 2017, comme cela était prévu», a souligné Hussein Sayed, analyste chez FXTM.

Enfin, les valeurs refuge, comme l'or, le yen et le franc suisse, restaient à des niveaux élevés, alors que les tensions entre Corée du Nord et États-Unis ne se sont pas apaisées.

À la suite d'un sixième essai nucléaire de Pyongyang, le plus puissant à ce jour, les États-Unis, avec leurs alliés européens et japonais, ont annoncé lundi négocier de nouvelles sanctions sévères de l'ONU contre la Corée du Nord.

La livre britannique montait face à l'euro, à 91,62 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,2986 dollar pour un livre. La monnaie suisse se stabilisait face à l'euro, à 1,1406 franc pour un euro, et reculait face au dollar, à 0,9586 franc pour un dollar.

La devise chinoise valait 6,5461 yuans, après avoir atteint son plus fort en 16 mois à 6,5172 yuans, contre 6,5309 yuans pour un dollar lundi soir. L'once d'or s'échangeait à 1,331,15 dollars au fixing du matin, contre 1,333,10 dollars au fixing de lundi soir.

BULGARIE

La croissance bulgare accélère à 1% au deuxième trimestre



La croissance en Bulgarie a opéré une légère accélération à 1% au deuxième trimestre par rapport au premier, a indiqué hier l'Institut des statistiques révisant en légère hausse sa première estimation. La première estimation publiée le 16 août faisait état d'une croissance stable à 0,9%, identique aux deux trimestres précédents. La PIB s'est élevé à 12,347 milliards d'euros, soit 1,741 euros par habitant. En glissement annuel, le PIB augmente de 3,6% au deuxième trimestre après 3,5% au premier trimestre, l'institut confirmant sa première estimation.

Le gouvernement table sur une croissance de 3% en 2017. La Banque centrale a pour sa part révisé à la hausse ses prévisions, misant sur une hausse du PIB de 3,6% cette année et de 3,4% en 2018.

SUISSE:

Légère accélération de la croissance au deuxième trimestre 2017

La croissance économique suisse a enregistré une légère accélération au deuxième trimestre, avec un produit intérieur brut (PIB) ayant progressé de 0,3% par rapport au trimestre précédent, a annoncé hier le secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco).

La croissance a été portée en particulier par l'industrie manufacturière, le secteur financier ainsi que l'hôtellerie et la restauration, a indiqué le Seco dans un communiqué.

Au premier trimestre, le PIB avait affiché une hausse modeste de 0,1%. Dans le détail, la consommation des ménages a connu une croissance modérée (+0,2%), soutenue principalement par les dépenses de la santé, de logement et d'énergie ainsi que pour la restauration et l'hôtellerie.

Elles ont par contre diminué pour l'habillement. Les dépenses des administrations publiques se sont elles légèrement accrues de 0,3%.

La dynamique des investissements pour les biens d'équipement s'est par contre essouffée, revenant à 0,3%, contre 1,4% au trimestre précédent.

Les exportations de mar-

chandise (hors objets de valeur et commerce de transit) n'ont pour leur part que légèrement augmenté, à 0,5%, après un rebond de 5,7% au premier trimestre.

Les exportations de services ont elles fléchi de 0,3%, après une dégringolade de 9,3% au premier trimestre. En juin, la Banque nationale suisse (BNS) avait souligné que l'embellie économique



mondiale ne s'était que partiellement répercutée sur la Suisse au premier trimestre. Elle avait cependant dit s'attendre à une croissance «un peu plus robuste» pour les trimestres suivants alors que de nombreux indicateurs se montraient plus

positifs. Elle avait maintenu sa prévision de croissance de la Suisse cette année à 1,5%. Elle fera le point sur ses prévisions de croissance le 14 septembre lors de sa prochaine réunion trimestrielle de politique monétaire.

NIGERIA

Le Nigeria est sorti de la récession au deuxième trimestre 2017



L'économie du Nigeria est sortie de la récession au deuxième trimestre, enregistrant une croissance de son PIB à 0,55% sur un an, une première depuis cinq trimestres, selon les chiffres officiels révélés mardi. «Au

deuxième trimestre de 2017, le Produit intérieur brut (PIB) du pays a progressé de 0,55% en termes réels, indiquant une économie émergente de la récession après cinq trimestres consécutifs de contraction depuis le premier trimestre de 2016», a annoncé le Bureau national des statistiques (NBS). Le géant d'Afrique de l'Ouest avait vu son économie se contracter de 1,5% en 2016, entrant en récession pour la première fois depuis 25 ans. Son PIB avait également décliné

au premier trimestre 2017 (-0,91%) dans un contexte de baisse de ses revenus pétroliers et de pénuries de devises étrangères. La production pétrolière, qui représente 70% des recettes publiques du Nigeria, avait notamment chuté en raison d'attaques rebelles répétées sur les infrastructures d'hydrocarbures dans le Delta du Niger. Selon le NBS, la production est remontée à 1,84 million de barils par jour au deuxième trimestre, le gouvernement ayant obtenu une trêve qui dure depuis plusieurs mois grâce à des accords d'amnistie avec les groupes armés. Les principaux facteurs de croissance hors pétrole sont notamment l'agriculture, le commerce et l'industrie énergétique (gaz, électricité), selon le NBS.

CÉRÉALES

Les prix du blé stagnent toujours sur le marché européen

Les prix du blé restaient stables mardi à la mi-journée sur le marché européen, à un niveau relativement bas.

A la mi-journée, Euro-next, la tonne de blé perdait 25 centimes à 155,75 euros sur l'échéance rapprochée de septembre et gagnait 1,50 euro sur décembre à 162,00 euros, dans un volume de quelque 6.000 lots échangés.

Les niveaux de prix, qui restent très bas, engendrent de la rétention à la vente de la part de producteurs, notent des analystes.

Les pressions baissières sur le marché encouragées par la révision à la hausse de la production russe depuis lundi, sont aussi alimentées par une révision à la

hausse de la production ukrainienne.

Les exportations ukrainiennes de blé devraient s'élever à 16,5 millions de tonnes contre 15,5 millions de tonnes prévues précédemment.

Pour le reste de la mer Noire, et les abondantes récoltes attendues dans cette région, les mêmes analystes relève néanmoins des difficultés potentielles logistiques pour les exportations et l'acheminement des céréales en raison de la construction d'un pont de 19 kilomètres au détroit de Kerch qui reliera la Russie avec la Crimée d'ici 2019.

La construction de ce pont déjà entamée interromp régulièrement la navigation des grains entre



les eaux de la mer d'Azov et celles de la mer Noire, la mer d'Azov étant un lieu de passage important pour les grains russes.

Certains exportateurs ont déjà prévu de déménager du port de Marioupol en Ukraine pour s'installer directement sur la mer Noire,

notent Agritel. Côté maïs, le marché est en très légère hausse à la mi-journée.

La tonne gagne 0,50 euro sur novembre à 159,50 euros, et 1 euro à 164 euros sur janvier, dans un volume d'échanges d'un peu plus de 600 lots.

AFRIQUE DU SUD

L'Afrique du Sud est sortie de la récession au deuxième trimestre 2017



L'économie de l'Afrique du Sud est sortie de la récession en enregistrant au deuxième trimestre 2017 un taux de croissance de 2,5% par rapport au premier trimestre de l'année, a annoncé hier l'agence nationale de la statistique (StatsSA). Le PIB sud-africain a effectivement augmenté au deuxième trimestre de 2,5% par rapport au premier trimestre 2017 et de 1,1% par rapport au premier trimestre de l'année 2016.

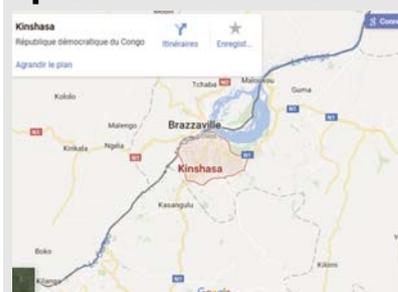
Le pays était officiellement entré en récession plus tôt cette année, après le recul de son Produit intérieur brut (PIB) de 0,3% au quatrième trimestre 2016, puis de 0,7% au premier trimestre 2017.

Cette période de croissance négative était la première qui a été relevée depuis 2009 et la crise financière internationale. Les principaux contributeurs à ce rebond attendu ont été l'agriculture et la pêche (+33,6%), les secteurs financiers et de l'immobilier (+2,5%), ainsi que celui des mines (+3,9%), a précisé l'agence dans un communiqué.

Depuis plusieurs années, l'Afrique du Sud affiche une croissance en dents de scie. Son PIB n'a progressé que de 0,3% en 2016. Elle affiche également un niveau de chômage record (27,7%). La Banque centrale sud-africaine a revu à la baisse en juillet ses prévisions de croissance, à 0,5% en 2017 et 1,2% en 2018.

CONGO

Relance d'une grosse mine d'or au Congo après 20 ans d'arrêt



La société d'Etat congolaise minière de Kilo-Moto (Sokimo) a annoncé hier une reprise d'activités dans une importante mine d'or de la République démocratique du Congo à l'arrêt depuis 20 ans pour un coût estimé à 5,3 millions de dollars. «Nous avons coulé notre premier lingot d'or qui pèse 1,466 kg à l'issue d'un premier test qui s'est révélé prometteur hier (lundi), a déclaré Kakura Wapol, directeur général de Sokimo lors d'une conférence de presse. «Notre projection à moyen terme est de produire 257 kg par an. C'est pour nous une preuve que la Sokimo est redevenue crédible et nos projets seront de nouveau bancables», a encore dit M. Kakura.

Il présentait à «la première phase de notre usine de production d'or à Nizi», village situé à 30 km au nord de Bunia dans la province de l'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo. M. Kakura a en outre annoncé la relocalisation du siège social de cette entreprise étatique de Kinshasa à Bunia, capitale de l'Ituri afin de rapprocher la direction de ses chantiers et concessions. La Sokimo a par ailleurs indiqué qu'elle ne cédera plus ses concessions aux entreprises privées. «Nous allons procéder même à la relecture des contrats existants», a prévenu M. Kakura. Entreprise de l'Etat congolais, la Sokimo est en partenariat avec la société sud-africaine d'exploration minière Randgold Resources. Ses activités étaient en arrêt depuis 1997 avec la première guerre du Congo.

APS

CONSTANTINE :

Production de près de 1,2 million de quintaux de céréales

La production céréalière enregistrée dans la wilaya de Constantine, au titre de la campagne agricole 2016-2017 a atteint 1,109 million de quintaux, a indiqué lundi à l'APS un cadre de la direction des services agricoles (DSA).

En dépit du stress hydrique qu'a connu la wilaya notamment durant les mois de mars et avril derniers, «le secteur agricole a réalisé ses objectifs» en matière de production, a assuré le chef du service de la production agricole à la DSA, Djamel Benseradj. Cette production est répartie sur 763.980 quintaux de blé dur, 253.540 quintaux de blé tendre, 78.775 quintaux d'orge et 13.010 quintaux d'avoine, a précisé le même responsable, notant que le rendement moyen par hectare a atteint 14 quintaux. Jugeant le résultat «appréciable», il a souligné que «de professionnalisme des agriculteurs de la wilaya notamment dans le domaine du traitement de la terre, a permis de sauver la saison». M. Benseradj a cité, à titre d'exemple, la maîtrise de l'itinéraire technique de cette culture depuis le lancement de l'opération de labours-semailles en plus du traitement approprié en engrais et semences des surfaces emblavées estimées à 80.000 hectares. Le blé dur a eu la part du lion de la surface globale consacrée cette année aux céréales avec 52.380 hectares, suivi du blé tendre (20.460 hectares), l'orge (6.680 hectares) et 1.070 hectares ont été réservés à l'avoine, selon les statistiques établies par la DSA.

L'organisation et la coordination entre les différents partenaires du secteur et les facilités accordées aux agriculteurs de la région notamment les crédits R'fig affectés au bénéfice de 1.849 céréaliculteurs, mobilisant près de 2 milliards de DA, ont également favorisé la réalisation de cette récolte, ajoute la même source.

Les aires de stockage locales de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) au nombre de 13, ont réceptionné 895.65720 quintaux provenant de cette production, a ajouté le même responsable, faisant savoir que les communes d'Ouled Rahmoune, d'Ain Abid et d'Ain Smara étaient les localités les plus touchées par le phénomène de la sécheresse. La wilaya de Constantine avait enregistré, au titre de la campagne agricole précédente, une production céréalière de l'ordre de 1,6 million de quintaux.

CHLEF :

Près de 300 jeunes employés en agriculture depuis début 2017

Près de 300 jeunes ont été employés dans le secteur agricole à Chlef, depuis début 2017, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de l'emploi de la wilaya. Ces jeunes ont été intégrés dans différentes spécialités agricoles, dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), au titre duquel ils bénéficient d'un contrat de travail aidé (CTA) d'une durée d'une année (renouvelable), a indiqué à l'APS Rabah Rebah. Le responsable a signalé l'inscription de cette opération au titre de la stratégie de la wilaya de Chlef, visant la création d'emplois dans les secteurs clés pour lesquels cette région est réputée, soit l'agriculture, le tourisme, et la pêche, requérant une main d'œuvre qualifiée, a-t-il soutenu.

Il a signalé, à cet effet, une coordination en cours entre les différents dispositifs d'aide à l'emploi, et la direction de la formation de la wilaya, en vue de faire bénéficier les jeunes placés (au nombre de 3.298), dans leur postes, cette année, d'une mise à niveau, d'autant plus, a-t-il dit, qu'un taux de 72% d'entre eux ne sont pas qualifiés. Le taux de chômage à Chlef est de 7,71%, a ajouté M. Rebah, prévoyant une baisse de ce taux, avec le lancement des grands projets publics inscrits à l'actif de la wilaya, au moment où une option a été prise pour la promotion de l'agriculture et du tourisme, en tant que secteurs pourvoyeurs d'emploi par excellence. Plus de 20.000 demandes de travail ont été enregistrées dans la wilaya en 2017, pour quelque 4.241 offres d'emploi, au titre desquelles 3.289 placements ont été réalisés, à la même période, dont 1.587 au titre du DAIP, 842 CTA, 93 dans le cadre du dispositif ANSEJ, et 239 au titre de dispositif ANGEM.

APS

TIZI-OUZOU :

La rareté et la qualité de l'eau, une préoccupation majeure des populations et des autorités

La disponibilité, la distribution et la qualité de l'eau sont devenues la préoccupation majeure tant de la population que des autorités locales dans la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis le début de l'été.

Une rareté du précieux liquide et des perturbations dans la distribution étaient prévisibles dès la fin de l'hiver, marqué par une faible pluviométrie qui s'est répercutée directement sur le taux de remplissage du barrage de Taksebt, principale source hydrique dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Depuis quelques jours, les soucis des consommateurs de l'eau du barrage qui se limitaient auparavant au rationnement et aux quantités distribuées, se sont élargis pour toucher à la qualité de ce produit indispensable pour la vie. Une couleur jaunâtre de l'eau du robinet et un arrière-goût ressenti par les usagers a installé un climat de panique générale chez les citoyens qui commencent à craindre pour leur santé malgré les assurances des autorités sanitaires et hydrauliques par rapport à la qualité de l'or bleu.

L'unité de Algérienne des eaux (ADE) à Tizi-Ouzou, par le biais de son directeur, Amar Berzouk, a rassuré une nouvelle fois, lundi, les clients de l'entreprise que l'eau qu'ils consomment «est potable et ne présente aucun risque de contamination ou de maladie».

Selon lui, la couleur jaunâtre et l'arrière-goût sont l'effet de la vase du barrage dont le niveau de l'eau a remarquablement baissé pendant ces derniers mois.

Amar Berzouk a expliqué que des quantités importantes de boue se mélangent au liquide pendant le pompage. Et malgré l'extraction de tous les résidus au niveau des stations de traitement du barrage dotées des moyens technologiques de pointe, l'eau garde une couleur teintée et une odeur de vase qui ne constitue aucun danger sur la santé, des examens biochimiques de l'eau

étant effectuées régulièrement au niveau des laboratoires de l'ADE, a-t-il assuré.

Au sujet des irrégularités de distribution et des pénuries signalées au niveau de certaines localités de la wilaya, notamment celles de la partie nord comme Tizirt, Azeffoun et Boudjima et celle du sud-est, à l'instar de Bouzeguène, le premier responsable de l'entreprise a expliqué que des efforts sont faits pour aboutir à une distribution équitable avec rationnement de la ressource.

Il a, toutefois, reconnu que beaucoup reste à faire pour venir à bout des problèmes liés à la disponibilité de l'eau potable à travers toutes les localités de la wilaya, à l'instar de la rénovation et du renforcement du réseau de distribution, l'installation de brigades d'intervention au niveau des communes, ainsi que l'instauration d'une rigueur disciplinaire à l'égard des agents de l'ADE qui n'assurent pas l'équité dans la distribution et font dans la favoritisme.

L'association des consommateurs de Tizi-Ouzou se veut rassurante

Le président de l'association de défense et de protection des consommateurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mohand Amokrane Benadji, a précisé à l'APS que la couleur de l'eau et son odeur «ne constituent pas des signes d'une mauvaise qualité de ce liquide».

«Nous avons été alertés par ce changement de goût et de la couleur de ce produit et avons tout de suite pris contact avec l'ADE, la direction de l'hydraulique et la direction de la santé pour s'assurer de la qualité de l'eau et éviter de probables propagations de maladies à transmission hydrique», a-t-il affirmé.

Une fois rassuré, l'association s'est rapprochée des citoyens en vue d'apaiser les esprits en leur expliquant l'origine de changement de la couleur et du goût, et éviter ainsi les craintes sur leur santé et les rumeurs qui vont souvent bon train dans ce genre de situations, a-t-il observé.



M. Benadji a dénoncé, cependant, les irrégularités dans la distribution de l'eau, estimant que le problème n'est pas dans la disponibilité de la ressource, la baisse du niveau du barrage ou le tarissement des barrages qui est une situation connue de tous, mais plutôt dans le rationnement et la distribution équitable sur l'ensemble des localités.

«Dans plusieurs villages, l'eau n'a pas coulé dans les robinets même le jour de l'Aïd El Adha et les citoyens ont été contraints de se débrouiller pour s'approvisionner par des citernes ou à partir des sources naturelles ou des forages privés», a-t-il indiqué.

Les citoyens gardent une marge de prudence

En dépit de toutes les assurances et les déclarations des responsables concernés par rapport à la potabilité de l'eau et l'absence de risque sur la santé du consommateur, les citoyens gardent une marge de méfiance. Depuis une dizaine de jours, les clients de l'ADE ne boivent plus l'eau qui coule de leurs robinets. La prudence est de mise à travers toute la wilaya, a-t-on constaté.

Une tournée au chef-lieu de wilaya permet de constater que l'eau minérale est prise d'assaut au point de créer des pénuries dans certains points de vente.

Un commerçant de la ville explique que jamais une telle pression sur l'eau minérale n'a été ressentie au niveau de Tizi-Ouzou. «Il y a toujours eu des habitués de l'eau minérale en bouteilles. Mais depuis quelques jours, tous les stocks sont épuisés et certaines marques d'eau ne sont plus disponibles sur le

marché en raison de la forte demande», a-t-il témoigné.

Des citoyens affirment, pour leur part, qu'ils ne consomment plus l'eau du robinet à cause de «sa couleur jaunâtre et son goût bizarre». Amar, un jeune père de famille rencontré dans un magasin, a précisé que malgré les assurances des autorités sur la qualité de l'eau, sa famille ne l'utilise plus pour boire. «Je préfère mieux acheter de l'eau en bouteilles que de mettre la vie de mes enfants en danger. Il suffit de voir la couleur du liquide pour perdre tout envie de le boire», a-t-il déclaré.

Avis partagé par une dame rencontrée au niveau de la tour de la nouvelle ville avec ses deux enfants, un fardeau d'eau à la main. Elle a confié qu'elle n'avait pas l'habitude d'acheter de l'eau minérale pour ses enfants et se contentait de leur donner à boire du robinet. Ce n'est que depuis quelques jours qu'elle a opté pour cette solution en attendant l'amélioration du goût et de la couleur de l'eau qui fait craindre des maladies, a-t-elle souligné. Au niveau des villages, le problème ne se pose pas avec autant d'acuité, puisque les villageois consomment depuis toujours de l'eau de source et n'utilisent celle du robinet que pour les besoins de la vie quotidienne.

Dans l'attente de jours meilleurs et avec l'espoir d'avoir une forte pluviométrie qui remplira le barrage de Taksebt pendant la prochaine saison hivernale, les citoyens continuent à gérer la situation et supporter les pénuries d'eau et toutes les perturbations qui ont marqué la saison estivale de cette année.

ORAN

Livraison de près de 17.000 logements au courant de l'année 2017

Pas moins de 16.765 logements tous types confondus seront livrés au courant de cette année (2017), selon les prévisions de la direction de wilaya du logement.

Les chantiers de réalisation de différents programmes de logements, dont le public locatif (LPL), le promotionnel aidé (LPA), logements sociaux participatifs (LSP), location-vente (AADL), connaissent une dynamique permettant la livraison, d'ici à la fin de l'année en cours, de grandes parties des programmes de logement lancés à Oran, a souligné le directeur du logement, Bahar Mohamed dans une déclaration à l'APS.

Durant le premier semestre 2017, la wilaya d'Oran a enregistré la livraison de 4.950 logements dont 1.419 LPL. Pour ce même type de logements, constituant environ la moitié des

programmes de logements initiés et soutenus par l'Etat, les prévisions de la direction du logement table sur une livraison de 10.015 unités avant la fin 2017, a indiqué le même responsable qui prévoit également la réception de 3.000 logements au titre du programme (AADL).

Le programme LPA verra la livraison de 1.143 logements cette année et 1.096 unités au titre du programme de logement promotionnel public réalisé par l'ENPI, a-t-il ajouté. Le programme d'habitat rural a pour objectif de livrer 577 unités, a signalé M. Bahar qui a fait savoir que d'autres types de logements s'apprennent à être livrés, dont les logements promotionnels réalisés par des promoteurs privés, les logements d'astreinte des institutions publiques et le LSP.

MÉDÉA

Plusieurs communes confrontées à une crise d'eau depuis le début de l'été

Plusieurs communes de la wilaya de Médéa font face, depuis quelques mois, à une grave pénurie d'eau qui risque de perdurer encore en l'absence de solutions à ce problème.

Des milliers de foyers des communes de Médéa, Ouzera, Hannacha, Harbil et Draa-Smar ont été contraints, dès le début de l'été, à chercher d'autres sources d'approvisionnement en eau, en raison des fortes perturbations enregistrées dans l'alimentation de ces foyers.

Alimentés auparavant, une fois tous les deux jours, ces foyers n'ont droit, après l'apparition de cette crise d'eau, qu'à trois ou quatre heures, chaque quatre ou cinq jours, voire plus dans certains quartiers dont l'eau du robinet ne coule qu'une fois les dix jours, selon les témoignages recueillis par l'APS auprès des résidents des quartiers Bati-Küten et Chlaâlaâ, commune de Médéa. Beaucoup de foyers ont ressenti les jerricans et bidons qu'ils pensaient s'en être débarrassés à jamais, alors que d'autres se sont dotés de citernes pour stocker les quantités d'eau suffisantes pour couvrir les besoins de la famille durant les jours de pénurie.

La quête de l'eau pour les résidents du chef-lieu de wilaya, qui compte une population de plus de 140 mille habitants, s'est transformée en véritable calvaire, d'autant plus que la consommation d'eau pendant l'été est plus importante que durant le reste de l'année.

Si certains foyers ont pu



éviter d'être fortement pénalisés, grâce à la présence toutes proches de fontaines publiques, d'autres devaient soit attendre le passage des camion-citernes mobilisés par l'Algérienne des eaux (ADE), soit recourir aux livreurs d'eau, dont le nombre a considérablement augmenté à la faveur de cette crise.

Le tarissement des ressources de Oued-Chiffa, première faille du système

La baisse du niveau d'eau de Oued-Chiffa, d'où s'approvisionne la station de Oued-el-Merджа pour alimenter une partie de la ville de Médéa, serait l'un des facteurs à l'origine des perturbations signalées depuis l'entrée de l'été, a appris l'APS auprès du directeur de l'ADE, Mohamed Menai.

La station de Oued-el-Merджа qui assurait, en temps normal, 35% des besoins en eau de la ville de Médéa, ne couvre, en raison de cette baisse, qu'à peine 30% du volume d'eau affecté au chef-lieu de wilaya, soit moins de 2 mille M3/jour, a-t-il précisé.

«Il faudra attendre les pre-

mières pluies d'automne pour que les réserves de Oued-Chiffa puissent se reconstituer à nouveau et permettre une alimentation régulière et en quantité suffisantes, à partir de cette station», a-t-il souligné.

Le volume d'eau pompé à partir du barrage de Ghrib, dans la wilaya de Ain-Defla, estimé entre 12 et 15 mille M3/jour, n'arrive plus à couvrir les besoins croissants des habitants des huit communes alimentées par ce barrage, a fait savoir ce responsable, précisant que les équipes de pompage installées au niveau de ce barrage ont une capacité limitée et ne peuvent traiter le surplus d'eau nécessaire pour satisfaire la forte demande exprimée durant la période estivale.

Un contrat pour l'acquisition d'équipement plus puissant est en cours de finalisation au niveau de la direction générale de l'Algérienne des eaux, a ajouté le même responsable, écartant toute possibilité d'augmenter le volume d'eau destiné à ces communes, dont Médéa, vu le risque de panne qui pourrait survenir dans le cas d'une hausse du régime de

fonctionnement de ces équipements.

Le transfert de la conduite Ghrib-Berrouaghia, une solution à la crise actuelle

Le projet de dérivation du système d'alimentation d'eau potable Ghrib-Berrouaghia vers la ville de Médéa et des communes environnantes, dont l'entrée en service est annoncée pour septembre en cours, règlera, dans une large proportion, la pénurie d'eau qui sévit dans ces communes, a assuré le directeur de l'ADE.

Ce système de dérivation permettra de récupérer, selon ce responsable, les 15 mille m3 d'eau qui alimentait la commune de Berrouaghia, au profit de quatre autres communes, en l'occurrence Médéa, Ouzera, Benchicao et Tizi-Mahdi, renforçant ainsi le quota puisé déjà à partir de ce barrage, estimé à 12 mille m3/jour.

Le gros de l'infrastructure hydraulique, prévue dans le cadre de ce projet, est quasiment terminé et il ne reste que l'acquisition et l'installation des équipements de pompage, a-t-il expliqué.

Le volume d'eau récupéré sur le quota qui était réservé à la commune de Berrouaghia, alimentée, depuis 2014, à partir du système de transfert des eaux du barrage de Kouidiat Acerdoune (Bouira), va couvrir, a-t-il affirmé, une population estimée à 184 mille résidents, répartis entre les communes de Médéa, Ouzera, Benchicao et Tizi-Mahdi.

ANNABA

L'écart grandissant entre le volume des eaux exploitées et le niveau du barrage Echafia à l'origine de la crise d'eau

Les écarts sans cesse croissants entre le volume des eaux exploitées pour l'approvisionnement de la wilaya d'Annaba et le niveau de remplissage du barrage Echafia (wilaya El Tarf) «sont à l'origine de la crise d'eau à Annaba», a-t-on appris lundi du directeur de wilaya des ressources en eau, Zoubir Boulahbel.

La baisse du volume d'eau emmagasiné par le barrage, qui constitue la source principale d'approvisionnement en eau des wilayas d'Annaba et El Tarf, à 21 millions m3 dont 18 millions m3 inexploités en raison du problème d'envasement est «la cause principale de cette crise d'eau», a indiqué à l'APS le même responsable.

«Au cours de la dernière décennie, le barrage Echafia (160 millions m3) n'avait jamais atteint son taux de remplissage complet», a relevé le même responsable, attestant que les 200.000 m3 quotidiennement mobilisés pour l'approvisionnement de la wilaya d'Annaba en plus des quantités dirigées à l'irrigation agricole dans la wilaya d'El Tarf «dépassent le volume annuellement reçu par ce barrage».

«Le volume de 4.600 m3/heure affecté avant l'été à l'alimentation en eau potable des principales communes d'Annaba (Annaba, El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar) a été réduit actuellement à 850 m3/heure générant une crise d'eau dans la wilaya», a signalé Zoubir Boulahbel qui a cité, entre autres mesures d'urgence, «le lancement des travaux de réhabilitation de cinq forages inexploités et le fonçage de 12 autres nouveaux devant être exploitables dans les deux prochains mois».

Les efforts sont actuellement consentis pour l'exploitation de toutes les ressources disponibles, ainsi que pour assurer un approvisionnement à raison d'une fois tous les quatre jours pour l'ensemble de la population concernée, a affirmé le directeur de wilaya des ressources en eau, estimant que «le système de distribution s'améliorera au fur et à mesure de la mise en exploitation des nouveaux forages projetés».

En attendant que les pluies saisonnières hissent de nouveau le niveau des eaux du barrage Echafia, dont l'emplacement facilite le captage des eaux de pluies, selon des responsables des ressources en eau, de grandes entreprises économiques dont le complexe sidérurgique Sider El Hadjar sont menacées de cession de leurs activités faute de quantités suffisantes d'eau pour les processus de production.

Le complexe Sider El Hadjar a ainsi besoin de 2.500 m3 par heure. Ce volume a été réduit à 400 m3/heure et son approvisionnement en eau pourrait être totalement suspendu en cette phase critique de pénurie d'eau à Annaba.

EL BAYADH : Plus de 2.800 logements publics locatifs à attribuer avant la fin de l'année

Plus de 2.800 logements publics locatifs (LPL) seront attribués avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris lundi du directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Les travaux de ces logements disséminés à travers les communes de la wilaya ont été parachevés à cent pour cent en attendant leur raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité et le revêtement des chaussées. Les opérations d'attribution concernent 300 logements au chef-lieu de wilaya, 500 autres à Brezina, 150 à Boualem, 1.500 à Labiodh Sidi Cheikh, 240 à Bougotob et 130 à Rogassa. Le total de logements attribués à leurs bénéficiaires cette année a atteint près de 4.000 LPL à travers la wilaya, selon la même source qui a signalé la distribution, depuis le début de l'année en cours de 900 logements. Ce quota de logements a été réalisé au titre du quinquennat 2010-2015, selon la même source.

MASCARA:

Les dossiers de 2583 locataires devant la justice

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Mascara a transmis durant les 8 derniers mois de l'année en cours 2.583 dossiers de locataires d'appartements et de locaux devant la justice pour non paiement du loyer, a-t-on appris lundi de son directeur général. Dans un point de presse, animé en compagnie du directeur de l'habitat par intérim, le DG de l'OPGI, Riad Mebarkia, a fait savoir que 2.583 dossiers de locataires d'appartements et de locaux relevant de l'Office ont été transmis devant la justice, soit un total de 187 millions DA de redevances de loyer impayées. Le même responsable a ajouté que son instance a eu recours à la justice après l'échec de ses démarches pour recouvrer ses créances à l'amia-

ble (un total de 345 millions DA affectant le rendement de l'OPGI et ses prestations).

Il a souligné que les procédures auxquelles a eu recours l'OPGI ont donné leurs fruits, indiquant que 489 affaires ont été traitées et 35 millions DA ont été recouverts. Une amélioration dans le recouvrement du loyer a été relevée au niveau de l'OPGI cette année par rapport aux années précédentes (79 millions DA ont été recouverts jusqu'à fin août dernier sur un total de 248 millions DA).

Le directeur de l'habitat, Meddah Tahar, a signalé l'attribution de 1.936 logements de différentes formules depuis le début de l'année en cours, ainsi que la programmation de 3.390 unités pour les distribuer avant la fin 2017.

SAIDA:

Relogement prochain de plus de 430 familles vers de nouveaux logements

Plus de 430 familles résidant dans des immeubles vétustes à Saida seront relogées prochainement



de nouveaux logements, a-t-on appris lundi auprès de la cellule d'information du cabinet du wali. Ces familles résidant aux cités «Saada» et «HLM» au chef-lieu de wilaya seront relogées à hai «Dhar Echeikh» dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Dans ce cadre, le wali Seif El Islam Louh a tenu une réunion dimanche soir au siège de la wilaya avec les directeurs de l'exécutif où il a donné des instructions aux services communaux pour établir une délibération de non conformité des immeubles vétustes dont la construction date de l'époque coloniale.

Cette opération entrant dans le cadre du programme du président de la République destiné à la résorption de l'habitat précaire vise à améliorer le cadre de vie de la population recensée par les services de la wilaya.

PROTECTION CIVILE 19181 appels en une semaine



Durant la période du 27 août au 02 septembre 2017, les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 19181 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 9825 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1299 blessés traités par nos secours médicaux sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 8271 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2435 interventions ont été effectuées suite à 1297 accidents de la circulation ayant causé le décès à 54 personnes et les blessures à 1659 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tebessa avec 07 personnes décédés et 25 autres blessés pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 23 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectué 2576 interventions pour procéder à l'extinction de 1957 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 4345 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 3753 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 54 morts et 1.659 blessés en une semaine

Cinquante-quatre (54) personnes ont trouvé la mort et 1.659 autres ont été blessés dans 1.297 accidents de la circulation enregistrés durant la période allant du 27 août au 2 septembre, selon un bilan établi mardi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tebessa, avec 7 morts et 25 blessés, suite à 23 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 1.957 incendies urbains, industriels et autres, selon le même bilan.

MOSTAGANEM Mise en échec de deux tentatives d'immigration clandestine

Les services de la Gendarmerie nationale ont déjoué, durant ces dernières 48 heures, à Mostaganem, deux tentatives d'immigration clandestine impliquant au total 23 personnes, a-t-on appris mardi à Oran de ce corps sécuritaire.

Dans la soirée du lundi et agissant sur renseignements, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention de Benabdlemalek Ramdane ont interpellé, à hauteur de la plage El-Dekara, quinze personnes qui s'apprêtaient à regagner clandestinement les côtes espagnoles à bord d'une embarcation.

La veille (dimanche), les gendarmes de la compagnie de Mostaganem ont appréhendé huit autres candidats à l'immigration clandestine qui voulaient atteindre les côtes espagnoles à bord d'une embarcation. Une enquête est ouverte sur ces deux affaires, a-t-on signalé de même source.

SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation d'une femme pour escroquerie de dizaines de hadjis à Alger

La section de lutte contre les atteintes aux biens relevant de la brigade criminelle de la circonscription-centre de la police judiciaire, a procédé récemment à l'arrestation d'une femme pour escroquerie et usurpation de fonction, indiquent les services de la Sûreté de wilaya d'Alger dans un communiqué.

La mise en cause qui se faisait passer pour la gérante d'une agence de voyage, a escroqué des dizaines de hadjis à qui elle promettait des visas de voyage vers les Lieux Saints afin d'accomplir les rites du hadj.

L'affaire remonte à des plaintes déposées par trois citoyens auprès des services de la Sûreté pour avoir été victimes de fraude et d'escroquerie de la part d'une femme qui les a abordés tout près du siège du ministère des Affaires étrangères où elle leur a proposé son aide pour obtenir un visa de voyage vers les Lieux saints contre un montant de 66 millions de DA, précise le communiqué.

Les enquêteurs de la section ont pu identifier la mise en cause grâce aux caméras installées au niveau de l'une des agences de voyages à Alger, ajoute le communiqué.

Après avoir mis en place un plan bien ficelé par la brigade criminelle, la suspecte a été ar-



rêtée au niveau d'un carrefour à Alger suite à quoi elle a reconnu les faits retenus contre elle. Des passeports, des cartes de séjour, des actes de naissance et des formulaires de demande de visa pour le hadj ont été récupérés

à son domicile mlors de la perquisition.

La mise en cause a été présentée au procureur de la république territorialement compétent qui a ordonné sa mise en détention préventive, conclut le communiqué.

MÉDÉA Un dispositif sécuritaire renforcé mis en place en prévision de la rentrée sociale

Un dispositif sécuritaire renforcé a été mis en place à travers les principales agglomérations urbaines de la wilaya de Médéa en prévision de la rentrée sociale avec la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels des structures de police de la région, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Outre le déploiement d'effectifs supplémentaires d'agents de l'ordre public au niveau des voies d'accès aux zones d'habitation, les espaces publics et à proximité des établissements scolaires, des unités mobiles

de la police judiciaire (Bmpj) et de la brigade de recherche et d'investigation (Bri) vont renforcer leur présence sur le terrain, notamment durant la journée, dans le but d'assurer une sécurité optimale à l'intérieur des zones à forte concentration de population, a-t-on expliqué de même source. Les points de contrôle fixes et itinérants seront également renforcés aussi bien sur les axes routiers qu'aux alentours des endroits très fréquentés afin de réguler le flux de circulation à l'entrée et la sortie des agglomérations urbaines et d'être

en mesure d'intervenir rapidement en cas de situation d'urgence, a-t-on signalé de même source. En parallèle à ce dispositif sécuritaire, la Sûreté de wilaya de Médéa compte organiser, dès la rentrée scolaire, des cours au profit des élèves consacrés aux dangers de l'usage de stupéfiants, la délinquance en milieu scolaire, l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que des séances de sensibilisation sur la protection de l'environnement et du milieu, en collaboration avec de nombreux partenaires.

BOUIRA Une vingtaine de jeunes ont procédé à la fermeture du siège municipal

Près d'une vingtaine de jeunes citoyens du village Inesmane relevant de la commune de Taghzout (Est de Bouira) ont procédé lundi matin à la fermeture du siège municipal en vue de réclamer le développement de leur localité enclavée. Les manifestants se sont rassemblés depuis 08H00 devant le siège de la mairie avant de procéder à la fermeture du portail principal empêchant ainsi les employés de la municipalité d'ef-

fectuer leur travail. En colère, les protestataires, des jeunes pour la plupart, réclament notamment le raccordement de leur village au réseau du gaz naturel ainsi que la réalisation de l'éclairage public, a-t-on constaté. "Nous vivons dans une zone montagneuse et l'hiver arrive à grands pas. Nous n'avons toujours pas de gaz naturel, nous voulons que notre localité soit raccordée comme tous les autres villages de la commune au ré-

seau du gaz", a réclaté un groupe de jeunes protestataires. Contacté, le président de l'Assemblée populaire communale de Taghzout, Chaâbane Chaouche Messaoud, a expliqué à l'APS qu'il avait tenu une réunion avec les citoyens de ce village avec qui il a évoqué tous les problèmes auxquels ils font face, à savoir notamment le gaz naturel, l'aménagement et l'éclairage public. A propos du gaz, il a tenu à préciser qu'une opéra-

tion avait été inscrite dans le cadre du programme complémentaire. "Dès que ce programme est lancé, nous entamerons les travaux de réalisation du projet", a-t-il assuré. Quant à l'aménagement et l'éclairage public, le même responsable a expliqué que l'entreprise réalisatrice est en train d'attendre une demande d'avenant déposée au niveau de la wilaya et "dès qu'elle reçoit cet avenant, elle poursuivra ses travaux".

CONSTANTINE: Un mort et 3 blessés dans un accident de la circulation près de Aïn Smara

Une (1) personne a trouvé la mort et trois (3) autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu lundi après midi dans la commune d'Aïn Smara (Sud-Ouest de Constantine), a-t-on appris mardi auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit à proximité de la station de services Ouest de la commune d'Aïn Smara (daïra d'El Khroub) a précisé la source détaillant qu'un camion et un vé-

hicule de tourisme sont entrés en collision causant la mort, sur place d'une jeune fille âgée de 25 ans, passagère du véhicule.

La dépouille a été acheminée par les éléments de ce corps constitué vers la morgue de l'hôpital Abdelkader Bencherif de la nouvelle ville Ali Mendjeli, selon la même source.

Le même accident a également provoqué des blessures de divers degrés à 3 autres

jeunes hommes qui étaient à bord du camion, ajoute la même source.

Les personnes blessées ont été évacuées vers le même établissement de santé après les premiers soins prodigués par des médecins pompiers, a-t-on souligné. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on conclu.

ÉTATS-UNIS

L'ouragan Irma passe en catégorie 4, menace les Caraïbes et la Floride

L'ouragan Irma est passé lundi en catégorie 4 (sur 5) et menace dangereusement une zone allant des Caraïbes à la Floride, qui s'est mise en alerte, a annoncé le Centre national des ouragans (NHC) américain.



L'ouragan se dirigeait vers les îles Sous-le-Vent avec des vents soufflant à 215 km/h. Irma «va encore se renforcer au cours des prochaines 48 heures», a averti le centre basé à Miami (Etats-Unis) vers 21h00 GMT, ajoutant que «il faut achever les préparatifs pour protéger les vies et les biens».

Selon la trajectoire prévue, Irma «passera près ou au-dessus de parties du nord des îles Sous-le-Vent mardi soir et mercredi matin», a précisé le NHC.

Le gouverneur de Floride, Rick Scott, a déclaré «l'urgence» dans tout l'Etat afin de le préparer à l'arrivée de l'ouragan vers la fin de la semaine. Irma se trouvait lundi soir à 790 km à l'est des Petites Antilles et se déplaçait dans leur direction à une vitesse de 20 km par heure. Elle devrait les atteindre entre mardi dans la nuit et mercredi matin. Il pourrait également toucher Porto Rico. Des

alertes d'ouragan sont également en place pour les îles d'Antigua-et-Barbuda, Anguilla, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saba et Saint-Eustache, où le passage d'Irma est attendu dans les 36 heures.

En Guadeloupe, passée en vigilance météo orange cyclone, la population a été invitée par la préfecture à «rester à l'écoute» et «se tenir informée» de l'évolution du phénomène. Les habitants ont commencé à faire des provisions, et dans plusieurs grandes surfaces, les rayons de bouteilles d'eau sont vides.

La rentrée scolaire a eu lieu normalement lundi matin en Guadeloupe mais a été reportée à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Les préfectures des îles concernées ont diffusé des communiqués indiquant les «consignes à la population» en cas de cyclone et «la liste des abris cycloniques».

Après le passage dévastateur d'Harvey .. Un nouvel ouragan "Irma" se dirige vers les terres américaines

Après moins de 10 jours du passage dévastateur de l'ouragan Harvey, les Etats-Unis et notamment la Floride surveillent avec crainte l'évolution d'un nouvel ouragan, Irma, avec plusieurs îles des Caraïbes comme Porto Rico, Haïti et les petites Antilles déjà en état d'alerte.

Irma est passé lundi en catégorie 4 (sur 5), soit la puissance maximale atteinte par Harvey, qui a ravagé plusieurs parties de la côte texane et de la

Louisiane. Et il menace dangereusement une zone allant des Caraïbes à la Floride (Etats-Unis), qui s'est elle aussi

mise en alerte, a annoncé le Centre national des ouragans (NHC) américain. Le gouverneur de Floride, Rick Scott, a déclaré «l'urgence» dans tout l'Etat afin de le préparer à l'arrivée de la tempête vers la fin de la semaine.

Cette nouvelle menace intervient alors que le Texas n'a pas encore fini d'évaluer la facture d'Harvey, avec au moins 42 victimes et d'énormes dégâts matériels qui devraient largement dépasser la barre des 100 milliards de dollars.

L'ouragan Irma devrait atteindre les petites Antilles dans la nuit de mardi à

mercredi, avant d'atteindre vers la fin de la semaine Haïti et la Floride (Etats-Unis), qui s'est elle aussi mise en alerte, selon le (NHC).

CHILI:

Les habitants de l'île de Pâques se dotent d'une vaste zone de protection marine



Les indigènes de l'île de Pâques ont voté la création d'une vaste zone de protection marine autour de ce territoire chilien du Pacifique Sud, a déclaré lundi le gouvernement chilien. Avec le parc maritime qui existe déjà, la nouvelle zone va couvrir une surface de 720.000 Km2 autour de l'île située à 3.500 km à l'ouest des côtes du Chili et célèbre pour ses statues géantes. Les eaux qui l'entourent sont riches en thons, requins, marlins et espadons. Elles abritent aussi des récifs de corail où vivent des espèces marines uniques. Mais elles sont menacées par la surpêche, la hausse du tourisme et l'introduction d'espèces invasives de même que par l'augmentation de l'acidité des océans et le changement climatique. Le ministre chilien de l'Environnement, Marcelo Mena, qui participait à une conférence sur l'Environnement à La Serena, dans le nord du Chili, a estimé que le vote de dimanche auquel ont participé 642 indigènes de l'île de Pâques, les Rapanui, doit le Chili de la plus grande zone de protection marine d'Amérique latine. Les Rapanui ont dans le même temps décidé que la nouvelle zone protégée serait gérée conjointement avec le gouvernement chilien et que, désormais, on y pêcherait uniquement selon les techniques autochtones artisanales. «C'est l'aboutissement d'un long processus et nous pensons que le combat ne fait que commencer», a déclaré Poki Tane Haoa, un responsable gouvernemental local. «Nous continuons de clamer: non à la pêche illégale, non à la pêche industrielle dans nos eaux», a-t-il ajouté.

JAPON

Un Boeing 777 de Japan Airlines atterrit en urgence, problème de moteur

Un avion de la compagnie nipponne Japan Airlines (Jal), en partance pour New York, a fait demi-tour mardi peu après son décollage de l'aéroport de Tokyo-Haneda, à cause d'un problème de moteur peut-être déclenché par un oiseau, selon Jal. L'appareil, un Boeing 777 avec 248 personnes à bord, dont 15 membres d'équipage, était parti aux environs de 11h00 (02h00 GMT), mais le commandant de bord a vite alerté sur une anomalie. Il a dé-

cidé de revenir à son point de départ. La chaîne d'information privée TBS a montré des images de l'appareil avec un réacteur crachant des flammes à plusieurs reprises après le décollage. «Il semble qu'un oiseau ait heurté le réacteur gauche au moment du décollage», a indiqué un porte-parole de la compagnie. Toutefois, selon la chaîne NHK, les premiers examens ne corroborent pas forcément cette hypothèse et celle d'un problème



inhérent au réacteur lui-même est également envisagée. Aucun blessé ni dommage important n'a été déploré.

SCHIZOPHRÉNIE : Moins de «voix» dans la tête grâce des impulsions magnétiques

Des chercheurs ont localisé une zone du cerveau d'où proviennent les «voix» qui hantent des malades atteints de schizophrénie et les ont partiellement fait taire grâce à un traitement par impulsions magnétiques, selon les résultats d'une étude présentée mardi.

Plus d'un tiers des patients traités par des impulsions magnétiques dans un essai clinique ont éprouvé une réduction «significative» de ces hallucinations auditives, soulignent les chercheurs dans un communiqué.

L'équipe de recherche française a conduit cet essai avec 26 patients qui ont reçu un traitement de stimulation magnétique transcrânienne (SMT/TMS), permettant d'appliquer les impulsions magnétiques sur le cerveau à travers le crâne, et 33 autres qui n'ont reçu qu'un placebo.

«Il s'agit du premier essai contrôlé (traitement contre placebo) qui montre une amélioration chez ces patients en ciblant une zone spécifique du cerveau et en utilisant cette stimulation (SMT/TMS) à haute fréquence», souligne la professeure Sonia Dollfus (CHU de Caen, France), chercheuse principale de ce travail dans le communiqué.

Le premier groupe de patient a reçu une série d'impulsions magnétiques au cours de deux séances

par jour pendant deux jours sur la partie du lobe temporal du cerveau associée au langage.

Deux semaines plus tard, une réévaluation des voix qu'ils entendaient a été faite. Près de 35% des patients traités ont fait part d'une amélioration «significative». «Nous pouvons maintenant dire avec certitude que nous avons trouvé une zone anatomique spécifique du cerveau associée à des hallucinations auditives verbales dans la schizophrénie», explique la spécialiste. Et

«nous avons montré que le traitement avec la stimulation magnétique transcrânienne à haute fréquence fait une différence chez au moins certaines personnes atteintes». Néanmoins, il reste «un long chemin» pour déterminer l'utilité que pourrait avoir ce mode de stimulation dans un traitement à long terme. Les résultats de l'essai ont été présentés lors du 30ème congrès du collège européen de neuropsychopharmacologie (ECNP) 2017 qui s'est tenu à Paris.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la schizophrénie affecte plus de 21 millions de personnes dans le monde. Cette maladie psychiatrique qui se déclare le plus souvent à l'adolescence, entre 15 et 25 ans, concerne environ 600.000 personnes en France, d'après l'Inserm (institut de recherche public français).

ENVIRONNEMENT

La Chine construit une base de simulation de Mars pour la recherche du tourisme écologique

Des scientifiques chinois ont établi un plan de développement pour transformer un bassin de roche rouge de Qaidam, dans l'ouest du Qinghai (nord-ouest), en base de recherche scientifique dédiée à Mars et en site de tourisme écologique. Cité par l'agence nationale Xinhua (Chine nouvelle), Liu Xiaogun, chercheur du département de l'exploration de la Lune et de l'espace de l'Académie des sciences de Chine (ASC), a annoncé mardi, qu'une réunion avait été organisée dans la préfecture mongole et tibétaine de Haixi, dans la province chinoise du Qinghai pour déterminer le développement de la base de simulation de Mars, un projet de 400 millions de yuans (61 millions de dollars). «En tant que base unique chinoise pour la science et le divertissement liés à Mars, elle devrait se focaliser sur le thème scientifique de l'exploration spatiale», a-t-il expliqué. La zone de roche rouge dans le bassin de Qaidam, dans l'ouest du Qinghai, est connue pour être le lieu ressemblant le plus à Mars sur la Terre, avec ses caractéristiques naturelles, son paysage et son climat qui sont similaires à ceux de la planète rouge. Selon Liu Xiaogun, la base abritera une «communauté de Mars» et un «camping de Mars». Le site proposera de nombreux hébergements sous forme de modules expérimentaux. La Chine a initié un projet de sonde inhabitée pour Mars et envisage de lancer une sonde sur Mars d'ici 2020. «La construction de la base de simulation de Mars possède à la fois une signification scientifique et écologique. Elle pourra sensibiliser le public à l'exploration spatiale, tout en apportant des bénéfices économiques à Haixi», a indiqué Zhang Biao, vice-maire de la ville de Delingha, administrée par Haixi.

L'EXCÈS DE SUCRE IMPACTE LA MÉMOIRE

Médecins et nutritionnistes recommandent de manger modérément des produits sucrés car ils ont un impact sur la santé et la prise de poids. Attention, il pourrait aussi modifier la mémoire des adolescents, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Hippocampus*. Cet effet secondaire a été constaté chez les souris.

Les chercheurs de l'Université Southern California (Etats-Unis) ont réalisé une étude sur des rongeurs pour comprendre l'impact sur la mémoire d'une consommation excessive de sucres ajoutés par l'industrie agro-alimentaire dans de nombreuses préparations.

Ils ont fabriqué un liquide sucré au strop de mais (un sucre ajouté) de nombreuses préparations industrielles) à haute teneur en glucose, comparable aux sodas les plus consommés par les ados. Ils ont laissé de jeunes rongeurs et des adultes boire à volonté ce breuvage. Un autre groupe témoin de souris composé également d'adultes et de jeunes n'a bu que de l'eau.

Ils ont ensuite éprouvé ces rongeurs dans un labyrinthe fabriqué



pour mesurer leur mémoire spatiale.

Le résultat de cette expérience est sans appel. Les jeunes souris qui ont bu la boisson sucrée ont été les plus mauvaises à se repérer comparativement à tous les autres groupes de rongeurs.

L'excès de sucre modifie la mémoire des souris

Cette contre-performance est possiblement due à la neuro-inflammation de leur hippocampe, a expliqué le chercheur en neurosciences et co-auteur de l'étude Scott Kanoski. « L'hippocampe joue un rôle important dans la mémoire et est fréquemment endommagé chez les gens qui souffrent de la

maladie d'Alzheimer ou de démence ».

« Il semblerait donc qu'une alimentation riche en sucre puisse avoir un impact cognitif, en plus de mener à une prise de poids et à des problèmes métaboliques comme le diabète », conclut le chercheur.

Si les résultats de cette étude doivent être confirmés par des études cliniques sur l'homme, ils permettent de tirer la sonnette d'alarme sur les risques pour la santé de la consommation excessive de sucres chez les adolescents. D'autant plus que la maladie d'Alzheimer touche cinq millions d'Américains et 800 000 personnes en France. Avec l'accroissement de l'espérance de vie, ce chiffre risque de doubler d'ici 2020.

DIABÈTE : LE JUS DE PAMPLEMOUSSE AUSSI EFFICACE QUE LES MÉDICAMENTS

Le jus de pamplemousse serait tout aussi efficace que le principal médicament contre le diabète de type 2, la metformine, pour faire baisser la glycémie.

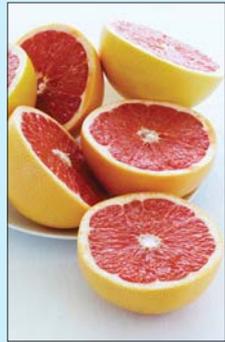
On sait que la consommation de légumes et de fruits frais réduit le risque de diabète de type 2. Mais une nouvelle étude vient préciser vers quel fruit doit aller notre préférence si l'on veut éviter de prendre des médicaments antidiabétiques. Et la palme revient au... pamplemousse ! En effet, selon une étude menée par les chercheurs de l'Université de Berkeley (Californie), le jus de pamplemousse serait tout aussi efficace que le principal médicament contre le diabète de type 2, la metformine, pour faire baisser la glycémie. Si l'on considère le fait que cette étude a été financée par la Growers cooperative, une coopérative de produc-

teurs de pamplemousse, on peut tout à coup faire preuve de scepticisme quant aux résultats. Mais le Pr Joseph Napoli, principal auteur de l'étude, affirme haut et fort : « nous n'avons publié que le strict résultat de nos recherches, en toute indépendance face au bailleur de fonds. Si le jus de pamplemousse n'avait eu aucun résultat sur la glycémie, nous l'aurions écrit également ».

Une baisse de 13 à 17% du taux de glycémie

Pour cette étude, les chercheurs californiens ont alimenté trois groupes de souris avec des boissons différentes : de l'eau sucrée pour le premier groupe, du jus de pamplemousse pour le second groupe et de l'eau additionnée de metformine pour le troi-

sième groupe. Auparavant, les souris avaient été nourries avec un régime riche en graisses. À l'issue de ce test, les souris buvant du jus de pamplemousse ont perdu 18% de poids en plus par rapport à celles qui buvaient de l'eau sucrée et ont eu une baisse de 13 à 17% de leur taux de glycémie. Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que les effets hypoglycémiques étaient identiques dans le groupe buvant du jus de pamplemousse et dans le groupe sous metformine. Seul bémol toutefois : pour parvenir aux mêmes effets antihyperglycémiques que le médicament, il faudrait que l'on boive quatre grands verres de jus de pamplemousse par jour. Cela ne frêne pas le Pr Napoli dans ses recherches puisqu'il va désormais vérifier quel pourrait être l'impact sur la santé de doses plus faibles de jus de fruit.



Notre consommation de café est programmée génétiquement

Notre goût pour le café et notre tolérance à la caféine seraient génétiques, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Nous sommes tous différents face au café, mais ce ne serait pas une question de goût, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Molecular Psychiatry*. L'explication serait plus génétique. Les manières de consommer le café sont extrêmement diversifiées. Et la tolérance à la caféine est très variable d'un individu à l'autre. En effet, certaines personnes peuvent boire du café sans qu'il ait d'effet sur leur sommeil, alors que d'autres doivent limiter leur consommation et passer au déca après une certaine heure. Les scientifiques ont effectué une étude de grande ampleur sur 120 000 consommateurs de café pour analyser les différents modes de consommation des

individus. Les chercheurs ont réalisé des analyses génomiques sur leur échantillon d'ADN et comparé ces résultats avec le nombre de tasses de café bues. Ils ont constaté qu'il existait un lien entre certains gènes et les besoins de caféine. « Parmi les gènes identifiés, 2 sont liés au métabolisme de la caféine, 2 à ses effets psychoactifs, et les 2 derniers au métabolisme des lipides et du glucose » explique le Dr Marilyn Cornelis de l'université de Harvard. « Ces gènes identifiés comme influant sur la consommation de café, ne pourraient être que la pointe de l'iceberg. En effet, les 6 gènes expliquent environ 1,3% de notre comportement vis-à-vis du café, et il pourrait y avoir de nombreux autres gènes impliqués dans le métabolisme et l'appétence pour la caféine ».



Les bienfaits de la caféine

La caféine est une molécule de la famille des alcaloïdes, comme la cocaïne. C'est donc une molécule puissante qui, à petites doses, possède des effets intéressants : elle stimule, accroît la vigilance, retarde l'apparition de la fatigue, favorise l'endurance, une meilleure coordination et une meilleure digestion, agit sur la diurèse (élimination des urines).

Le café apporte aussi des polyphénols (200 à 500mg par tasse de 15cl de café filtre). Certaines études montrent que ces composés antioxydants joueraient un rôle protecteur et préviennent dans le diabète de type 2, la maladie de Parkinson et un certain nombre de cancers, en particulier ceux du système digestif.

Au printemps, le cerveau opère un vrai nettoyage !



Le cerveau se met à jour au printemps ! C'est ce que révèle une étude sur les cellules nerveuses publiée dans la revue *Nature Neuroscience*.

En effet, le cerveau efface les cellules endommagées (autophagie) et maintient les cellules souches neurales prêtes à les remplacer.

Ces chercheurs de l'Université du Michigan ont découvert qu'une protéine particulière, la FIP200, commande ce processus de nettoyage dans les cellules souches neurales chez la souris.

Sans FIP200, sans cette mise à jour, les cellules souches vitales pourraient être endommagées par leurs propres déchets et pourraient ne plus se transformer en cellules nerveuses.

Les scientifiques ont cherché à comprendre comment cet auto-nettoyage, l'autophagie, sur les cellules souches neurales fonctionnent.

Les résultats semblent permettre de comprendre pourquoi le cerveau et le système nerveux vieillissants sont plus sensibles à la maladie et à des dommages irréversibles. En effet le processus d'auto-nettoyage étant ralenti, il ne permet plus le remplacement des cellules endommagées ou malades. Les chercheurs pourraient utiliser cette étude pour prévenir et traiter les troubles neurologiques.

Sans le gène FIP200, les cellules souches neurales disparaissent :

Le Dr Jun-Lin Guan, professeur de médecine moléculaire et génétique à l'UM et auteur principal de l'étude explique que «grâce à l'autophagie, les cellules souches neurales peuvent réguler les niveaux des espèces réactives de l'oxygène (ROS) ou radicaux libres qui peuvent s'accumuler dans certaines régions du cerveau et dont des niveaux anormalement élevés peuvent déclencher leur différenciation». Les chercheurs montrent ainsi qu'en supprimant le gène FIP200, les cellules souches neurales meurent et les niveaux de ROS s'élevaient.

Il suit ensuite d'étudier les effets d'un dysfonctionnement de l'autophagie des cellules souches neurales pour mieux comprendre le processus dans les maladies neurologiques.

Les hommes aiment le salé, les femmes craquent pour le sucré

Les femmes aimeraient plus le sucre que les hommes qui sont davantage attirés par le gras, selon les résultats de l'enquête de nutrition Nutrinet-Santé.

On n'est pas tous égaux devant les goûts, selon les résultats de l'étude publiée dans la revue médicale *British Journal of Nutrition*. En effet, l'attraction pour les sensations de gras, gras-salé et gras-sucré peut être différente en fonction des caractéristiques de la population (sexe, âge, niveau de revenus, comportements à risque, suivi d'un régime). Grâce à des questionnaires précis proposés par Internet à plus de 37 000 participants de la cohorte NutriNet, il a été possible d'évaluer l'attraction pour les aliments et les saveurs en fonction de l'âge et du sexe. Dirigé par le Pr Serge Hercberg, professeur de nutrition à l'Université Paris 13 et directeur d'une unité d'Inserm, ce programme coordonné par l'Unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle étudie les comportements alimentaires des Français et approfondit les liens entre ce que l'on mange et notre état de santé.

Les femmes craquent plus facilement que les hommes pour le sucré

L'étude révèle que les femmes sont plutôt "gras-sucré", alors que les hommes sont plutôt "gras salé". Et que les jeunes sont plus attirés par le gras que les personnes plus âgées.

De manière générale, l'attrait pour le gras est souvent associé aux émotions, à la pratique des régimes et à d'autres facteurs comme la consommation de tabac et d'alcool.

Ces résultats mettent en évidence des profils « défavorables » sur le plan de la santé où s'associent plusieurs facteurs de risque tels



que l'attraction pour le gras, le tabagisme et la consommation d'alcool ainsi que la pratique de régimes, et d'autre part suggèrent que les préférences alimentaires, et notamment l'attraction pour le gras, doivent être pris en considération dans les déterminants de l'obésité » rappellent les chercheurs dans un communiqué. La prochaine étude de Nutrinet-santé tentera d'établir si le diabète de type 2 est plus fréquent chez les « sucrés » et l'hypertension

chez les « salés ». « Nous souhaitons recruter 500 000 internautes qui acceptent de participer à cette grande aventure scientifique et humaine » rappellent les chercheurs. « En consacrant quelques minutes par mois pour répondre, par Internet, sur le site www.etude-nutrinet-sante.fr, aux différents questionnaires simples et confidentiels, vous aiderez à faire progresser les connaissances en nutrition ».

UNE POMME PAR JOUR POUR LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ

«Une pomme par jour éloigne le médecin» selon un dicton anglais. Mais pas que ! Croquer ce fruit quotidiennement aiderait à lutter contre l'obésité, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Les pommes ont toujours été plébiscitées par les médecins et les scientifiques pour leurs vertus santé. Anti-cholestérol, antioxydantes, detox, bonnes pour la ligne, les pommes permettraient aussi de lutter contre l'obésité.

Les composés non digestibles des pommes (les fibres) et les polyphénols aideraient à prévenir les troubles liés à l'obésité, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Food Chemistry*. Et ce sont les Granny Smith, les plus efficaces. Les chercheurs de l'université de Washington ont réalisé une étude scientifique avec des souris. Ils ont alimenté un groupe de rongeurs obèses avec des pommes Granny Smith. Ils ont constaté que cette alimentation avait permis de modifier la composition de leur flore intestinale.

Une pomme pour stimuler améliorer la flore intestinale

Les fibres des pommes survivent à la mastication et aux sucs gastriques et arrivent intactes dans le côlon. Elles permettent de stimuler la fabrication de bactéries intestinales excellentes pour la santé. Ce qui détermine l'équilibre des bactéries dans notre



côlon est la nourriture que nous consommons. «Rétablir un équilibre sain de bactéries dans le côlon stabilise le processus métabolique qui influence l'inflammation et la sen-

sation de satiété», rappelle Giuliana Noratto, chercheur en nutrition et co-auteur de l'étude. « Les excréments de souris obèses nourries aux pommes Granny Smith finissent par renfermer des proportions de bactéries fécales comparables aux excréments de souris de poids normal », explique-t-elle.

«Nous savons qu'en général, les pommes sont une bonne source de ces composés non digestibles, mais il existe des différences dans les variétés », poursuit Giuliana Noratto. « Les résultats de ces recherches aideront les consommateurs à choisir les variétés de pomme les plus efficaces qui peuvent aider dans la lutte contre l'obésité. » « En effet, nous avons constaté un maximum d'effets et la supériorité des pommes Granny Smith, plus riches en ces composés bénéfiques, non digestibles, que les autres variétés (Golden, Gala ou Red délicieuses...) » explique Giuliana Noratto.

Cette découverte pourrait permettre de combattre certains des problèmes qui accompagnent l'obésité, comme une faible inflammation chronique qui peut mener au diabète. «La flore intestinale des personnes obèses est déséquilibrée, ce qui engendre l'inflammation et augmente les problèmes métaboliques associés à l'obésité» conclut Giuliana Noratto.

KENYA: Odinga pose des conditions à sa participation à l'élection présidentielle

Le leader de l'opposition au Kenya Raila Odinga a énuméré hier devant la presse une série de conditions à sa participation à l'élection présidentielle du 17 octobre, la date choisie par la commission électorale après l'invalidation du scrutin du mois dernier.

M. Odinga a critiqué le fait que la commission électorale avait fixé lundi la date du nouveau scrutin sans consultation avec l'opposition et a posé plusieurs conditions, parmi lesquelles un audit du système électronique de la commission, la démission de plusieurs de ses membres et la possibilité pour chacun des huit candidats à la présidentielle du 8 août de se représenter.

Le Kenya organisera une nouvelle élection présidentielle le 17 octobre, qui opposera le président sortant Uhuru Kenyatta au leader de l'opposition Raila Odinga, après l'invalidation par la Cour suprême du scrutin du 8 août, avait annoncé lundi la Commission électorale (IEBC).

Saisie par M. Odinga, la Cour suprême avait invalidé vendredi l'élection du 8 août, qui avait donné vainqueur M. Kenyatta, en estimant qu'elle n'avait «pas été conduite en accord avec la Constitution», et que des «illégalités et irrégularités (avaient) affecté l'intégrité» du scrutin.

La Cour avait ordonné à l'IEBC d'organiser une nouvelle élection dans un délai de 60 jours, comme l'exige la Constitution.

L'IEBC a précisé que seuls M. Kenyatta, qui avait été proclamé vainqueur le 11 août, avec 54,27% des voix, et son principal opposant Raila Odinga (44,74%) figureraient sur les bulletins de vote.

Les six autres candidats, qui avaient réuni moins de 1% des voix lors de la première élection, ne pourront se représenter.

L'IEBC avait été très critiquée pour les irrégularités commises dans la transmission des résultats. La Cour avait observé qu'elle avait «échoué,

négligé ou refusé» de conduire les élections conformément à la loi. La Commission a de nouveau appelé la Cour suprême à rendre le plus rapidement possible les motivations de son jugement, pour savoir ce qu'elle devait améliorer en vue de l'organisation de ce nouveau scrutin.

ONU-ÉTHIOPIE L'ONU appelle à renforcer le soutien aux mesures contre la sécheresse en Ethiopie

Les directeurs de trois agences de l'ONU consacrées à l'aide alimentaire ont lancé un appel commun pour demander à la communauté internationale de renforcer son soutien aux interventions de réponse à la sécheresse en Ethiopie.

Cet appel a été lancé lundi à Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, par trois chefs d'agences humanitaires en visite, à savoir David Beasley, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), José Graziano da Silva, directeur général de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et Gilbert F. Houngbo, président du Fonds international pour le développement agricole (IFAD). Ces responsables, qui achevaient une visite commune de quatre jours du 1er au 4 septembre dans les Etats de Tigray et de Somali, affectés par la sécheresse, ont souligné la nature critique de la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ces pays d'Afrique de l'Est.

Soulignant la nécessité d'efforts collaboratifs pour empêcher la situation de se dégrader encore davantage, les trois chefs ont également salué les efforts du gouvernement éthiopien pour répondre à la crise.

«Nous devons reconnaître ce que le gouvernement éthiopien est parvenu à réussir avec les donateurs», a dit M. Beasley.

Le gouvernement éthiopien et ses partenaires humanitaires ont lancé un document sur les besoins humanitaires 2017 pour rechercher 948 millions de dollars afin d'apporter une aide alimentaire et non alimentaire d'urgence à près de 5,6 millions de personnes.

Les pluies ont été insuffisantes pour la troisième année d'affilée dans le sud et le sud-est de l'Ethiopie, régions les plus affectées par la sécheresse, et le nombre d'Ethiopiens ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence a désormais atteint plus de 8,5 millions au cours du second semestre 2017.

Les trois chefs d'agences humanitaires ont également discuté avec des hauts responsables du gouvernement éthiopien et des représentants d'autres organisations partenaires pour convenir des meilleurs moyens de renforcer le soutien et de continuer de répondre aux objectifs de développement de l'Ethiopie tout en réglant les défis humanitaires en cours.

UA-AFRIQUE L'UA lance le «Mois de l'amnistie de l'Afrique» pour la collecte d'armes illicites

L'Union africaine (UA) a lancé lundi une initiative intitulée «Mois d'amnistie de l'Afrique» pour la remise et la collecte d'armes illicites dans le cadre des efforts visant à baisser les coups de feu en Afrique d'ici 2020.

En juillet, les chefs d'état de l'UA ont désigné le mois de septembre de chaque année jusqu'en 2020 comme le «Mois d'amnistie en Afrique» pour la remise et la collecte d'armes légères et de petit calibre (ALPC).

Au cours de la cérémonie de lancement, le directeur de la paix et de la sécurité de l'UA, Admore Kambudzi, a affirmé que l'initiative serait une contribution importante aux efforts de l'UA pour lutter contre la prolifération, la circulation, la traite et l'utilisation illicites des armes légères et de petit calibre à travers le continent.

«Les lacunes dans la mise en œuvre et l'application des lois régissant la



possession civile d'armes légères et de petit calibre restent un défi important dans toutes les régions d'Afrique», a observé M. Kambudzi.

Président du Conseil de paix et de sécurité de l'UA pour le mois de septembre, Punkie Josephine Molefe, l'ambassadrice du Botswana en Ethiopie et auprès de l'UA, a déclaré que la prolifération des armes illicites demeure l'un des principaux problèmes de sécurité auxquels le continent est confronté.

«Cela est causé par un certain nombre de facteurs politiques, sociaux, économiques et culturels», a-t-elle indiqué. «L'honneur est donc sur nous de veiller à ce que, pendant que nous éliminons le fléau des armes illicites sur le conti-

ment, nous devons aborder ces défis pour créer un environnement propice, ainsi les gens n'auront aucune raison de chercher des armes illégales».

L'ambassadrice a noté que des armes illicites proviennent, d'abord, de l'extérieur du continent, par le commerce illicite facilité par des réseaux de corruption, de financement illicite, de transit clandestin et de livraison aux utilisateurs finaux en Afrique.

Deuxièmement, a-t-elle dit, il existe des sources secondaires internes situées dans les zones de conflit et les zones post-conflit en Afrique, d'où proviennent des armes illicites se propageant vers d'autres zones, contribuant ainsi à l'insécurité et à la violence. «L'incapacité de

la communauté internationale à contrôler le transfert et le trafic d'armes contribue à la persistance de ces activités et à leur tour, aux conflits dévastateurs que nous continuons à vivre sur notre continent», a souligné Mme Molefe.

«Les conflits armés continuent de contribuer aux crises politiques, de provoquer des problèmes humanitaires généralisés, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et d'exacerber les conditions de famine dans certaines parties de notre continent», a-t-elle ajouté.

Mme Molefe a exhorté tous les états membres de l'UA à déployer des efforts concertés pour donner la publicité la plus large possible à l'initiative et faciliter la collecte d'armes illicites entre les mains civiles dans un lieu national de stockage sûr ou de destruction. Le bloc panafricain note que la mise en œuvre du «Mois de l'amnistie de l'Afrique» vise à créer les conditions propices au désarmement volontaire afin d'encourager les individus en possession d'armes illicites à les remettre aux organismes mandatés par l'Etat.

NIGERIA Boko Haram a fait près de 400 victimes civiles depuis avril

La recrudescence des attaques du groupe terroriste nigérian Boko Haram a fait près de 400 victimes civiles depuis le mois d'avril, «soit plus du double que durant les cinq mois précédents», a annoncé hier Amnesty International.

«La recrudescence des attaques et des attentats-suicides perpétrés par Boko Haram au Cameroun et au Nigeria a fait au moins 381 morts parmi les civils au cours des cinq derniers mois», a précisé l'organisation de défense des droits de l'Homme dans un communiqué.

«Du mois de mai au mois d'août, le nombre de victimes civiles est sept fois plus élevé qu'au cours des quatre mois précédents. Pour le seul mois d'août, on recense 100 morts parmi les civils», au Nigeria, ajoute l'ONG, soulignant toutefois que «le chiffre réel est sans doute plus élevé, car toutes les attaques n'ont pas forcément été si-

gnalées». Le président nigérian Muhammadu Buhari, élu il y a deux ans, avait fait de la lutte contre Boko Haram l'une des priorités de son mandat.

Bien que le groupe ait perdu beaucoup de terrain face à l'armée nigériane et à la coalition régionale, la région du lac Tchad reste encore volatile et de grandes parts du territoire toujours inaccessibles.

En juillet, le groupe a tué près de 70 personnes dans l'attaque d'un convoi de prospection pétrolière dans le nord-est du Nigeria. De nombreux attentats-suicides ont été perpétrés en août dans la région de Konduga, à une vingtaine de km seulement de la capitale de l'Etat du Borno, Maiduguri.

Au Cameroun voisin, Amnesty recense 30 attentats-suicides depuis avril, «soit plus d'un par semaine».

Au-delà des attentats aveugles visant les civils, il semble que le groupe

jihadiste -notamment la faction dirigée par le chef historique Abubakar Shekau-, se concentre à nouveau sur des crimes ciblant ceux qu'ils considèrent comme des informateurs des forces de sécurité.

Le président, récemment de retour au Nigeria après trois mois d'absence pour «congé médical», a reconnu fin août que le groupe avait accéléré les attaques. Il a promis «d'éradiquer» les menaces sécuritaires dans le pays, dont l'insurrection jihadiste.

Le conflit a fait plus de 20.000 morts depuis cette date -un chiffre sans doute beaucoup plus élevé- et plus de 2 millions de déplacés, selon les estimations.

Amnesty rappelle également que la situation humanitaire est alarmante sur tous les pourtours du lac Tchad (Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun), où 7 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire.

BURKINA: Renforcement du dispositif sécuritaire au centre de Ouagadougou

Le ministre burkinabè chargé de la Sécurité, Simon Compaoré, a annoncé lundi le renforcement des mesures de sécurité sur l'avenue Kwame N'Krumah à Ouagadougou, suite aux deux attaques terroristes qui s'étaient produites sur cet axe névralgique de la capitale en janvier 2016 et août 2017.

M. Compaoré a indiqué à la presse que cette avenue porte le nom d'un grand panafricaniste, Kwame N'Krumah. «Pour rien au monde, nous n'allons pas nous laisser faire avec tout ce qui se fait aujourd'hui en termes de terrorisme», a-t-il fait savoir, précisant que les mesures de

sécurité seront également renforcées dans les autres régions du pays.

Le 13 août dernier, deux assaillants ont attaqué le Café-restaurant turc, Aziz Istanbul, situé sur l'avenue Kwame N'Krumah, en plein cœur de Ouagadougou, faisant une vingtaine de morts et de nombreux blessés. Le 16 janvier 2016, un commando avait attaqué «Splendid Hôtel» et le café-restaurant Cappuccino, toujours sur la même avenue, occasionnant une trentaine de morts et des dizaines de blessés.

CONFLIT AU YÉMEN:

L'ONU demande une enquête internationale

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme Zeid Ra'ad Al Hussein a demandé mardi une enquête internationale indépendante sur le conflit au Yémen, jugeant la Commission nationale «impartiale», ont rapporté des médias.

«J'ai appelé à plusieurs reprises la communauté internationale à prendre des mesures - à instaurer une enquête internationale indépendante sur les allégations de très graves violations des droits de l'Homme et du droit humanitaire international au Yémen», a déclaré le Haut-Commissaire, dans un communiqué.

«Une enquête internationale contribuerait grandement à avertir les parties au conflit que la communauté internationale observe la situation et est déterminée à traduire en justice les auteurs des violations, a-t-il affirmé.

La Commission nationale instaurée pour enquêter sur les violations des droits au Yémen «n'est pas jugée impartiale», indique également le Haut-Commissaire dans un rapport, soulignant en outre que la



Commission n'est pas reconnue par «l'ensemble des belligérants» et ne peut donc pas «fournir des rapports complets et impartiaux sur la situation».

La guerre au Yémen oppose des forces pro-gouvernementales, soutenues par l'Arabie saoudite et regroupées dans le sud, aux Houthis qui contrôlent la capitale et le nord du Yémen depuis septembre 2014.

Entre mars 2015, date à laquelle le Haut-Commissariat a commencé à recenser les victimes civiles et le 30 août, au moins 5.144 morts et 8.749 blessés ont été comptabilisés chez les civils, dont 1.184 enfants tués et

1.592 blessés. Selon le rapport, les frappes aériennes de la coalition étaient la cause principale des victimes chez les enfants comme dans l'ensemble de la population civile. Parmi les civils tués, quelque 3.233 auraient été victimes des forces de la coalition, relève l'ONU.

La création d'une commission d'enquête indépendante a été soulevée à plusieurs reprises au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, mais le projet n'a jamais abouti. La question devrait à nouveau être discutée lors de la prochaine session du Conseil qui s'ouvre lundi 11 septembre.

CORÉE DU NORD:

De nouvelles sanctions contre Pyongyang seront «inutiles et inefficaces», Poutine

Le président russe Vladimir Poutine s'est dit mardi opposé à de nouvelles sanctions contre Pyongyang, les jugeant «inutiles et inefficaces», tout en prévenant que «s'engager dans une hystérie militaire» autour de la Corée du Nord pourrait «aboutir à une catastrophe planétaire».

La Russie condamne ces exercices de la Corée du Nord, qui a revendiqué dimanche l'essai réussi d'une bombe H. «Mais le recours à n'importe quelles sanctions...est inutile et inefficace», a martelé M. Poutine.

Le chef du Kremlin s'exprimait en marge d'un sommet des puissances émergentes des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) à Xiamen, dans le sud-est de la Chine.

Suite à ce sixième essai nucléaire de Pyongyang, le plus puissant à ce jour, les Etats-Unis, avec leurs alliés européens et japonais, ont annoncé lundi négocier de nouvelles sanctions sévères de l'ONU contre la Corée du



Nord mais la position de Pékin et Moscou, dotés d'un droit de veto, restait incertaine.

Les Nord-Coréens «ne vont pas renoncer à leur programme (nucléaire) s'ils ne se sentent pas en sécurité. Il faut (donc) chercher à lancer un dialogue entre toutes les parties intéressées», a encore plaidé Vladimir Poutine.

EUROPE

Auditions à Strasbourg d'élus européens accusés de corruption

Trois experts indépendants, mandatés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), ont commencé cette semaine à Strasbourg à entendre des témoins, pour enquêter sur des allégations selon lesquelles certains de ces élus européens auraient accepté de somptueux cadeaux des autorités azerbaïdjanaises, selon des médias.

Selon le site internet de l'APCE, ces trois experts - l'ex-juge antiterroriste français Jean-Louis Bruguière, le Britannique Nicolas Bratza, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, et la juriste suédoise Elisabet Fura - devaient mener leurs auditions de lundi à jeudi, dans la «confidentialité la plus absolue».

Ces auditions surviennent alors que plusieurs journaux européens - dont Le Monde, The Guardian et la Süddeutsche Zeitung - viennent de publier le premier volet d'une enquête consacrée à la «diplomatie du caviar» menée par l'Azerbaïdjan:

selon ces journaux, Bakou a dépensé 2,5 milliards d'euros entre 2012 et 2014 notamment pour s'attacher des soutiens à l'étranger, notamment au Conseil de l'Europe.

Selon Le Monde, le résultat des travaux des trois experts est attendu pour fin 2017, un point que M. Bruguière n'a pas confirmé.

L'APCE est une instance de concertation entre 324 parlementaires issus des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, qui se réunit quatre fois par an à Strasbourg pour débattre de l'Etat de droit, de la défense des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

Le scandale qui l'éclaboussa, surnommé «Caviargate» par certains médias, remonte à janvier 2013: des membres ou ex-membres de l'Assemblée sont soupçonnés d'avoir été «achetés» par le gouvernement azerbaïdjanais, en échange de leur vote négatif contre un rapport

dénonçant la situation des prisonniers politiques en Azerbaïdjan. Ce rapport, très critique à l'égard de Bakou, avait été largement rejeté par les élus européens.

Certains parlementaires auraient reçu en échange des avantages qui, selon une source proche de l'institution paneuropéenne, auraient notamment consisté en caviar, tapis ou nuits dans des hôtels de luxe à Bakou. La mission d'enquête pourra également être amenée à s'intéresser au rôle de l'actuel président de l'APCE, l'Espagnol Pedro Agramunt - sur la sellette.

Il devrait être démis de ses fonctions lors de la prochaine session plénière de l'APCE, début octobre.

Selon l'ONG allemande ESI, M. Agramunt a constamment pris la défense du régime de Bakou lorsqu'il a pris part à des missions d'observation des élections en Azerbaïdjan en tant que parlementaire du Conseil de l'Europe.

POPULARITÉ DU PRÉSIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON

La dégringolade s'accélère

Cherhal E-M

La période de grâce semble bien finie et le silence médiatique qu'il s'est imposé durant la période estivale ne l'a pas beaucoup aidé. C'est ce que l'on peut conclure à la lecture des nouveaux chiffres relatifs à la popularité d'Emmanuel Macron : «après une baisse de 10 points observée en juillet, la cote de popularité d'Emmanuel Macron enregistre à nouveau une très forte baisse de 14 points en août, avec 40% de personnes satisfaites, selon un sondage Ifop pour le Journal du Dimanche (JDD)», relate le site français atlantico.fr, dans un article mis en ligne le 27 août dernier, en précisant que pour la même période, «Nicolas Sarkozy recueillait 69% d'appréciations favorables en 2007 et François Hollande, 54% de jugements positifs en août 2012.»

Après avoir été élu sur des promesses de réformes et un programme inspiré de la gauche et de la droite, avec une équipe gouvernementale issue d'horizons divers, des différents courants politiques et de la société civile, le jeune président se rend à l'évidence maintenant qu'il faut bien prendre les rênes du pouvoir que lui ont confiés les Français et que, pour ce faire, il faut bien décider. Fini le temps de la communication et de la construction de l'image d'un nouveau président, jeune, dynamique, qui bouleverse tout l'échiquier politique français en promettant d'en asseoir un nouveau allégé des contraintes héritées de l'ancienne classe politique structurée sur le clivage gauche-droite.

A l'entame de son exercice, Macron se mêle les pinces en se croyant investi de tous les pouvoirs, y compris celui d'édicter des mesures sans les avoir expliquées. Du coup il perdra beaucoup à l'annonce de la ponction de 5 euros de l'Aide Personnalisée au Logement qui fera jaser les bas revenus, les étudiants et leurs parents.

Lors des arbitrages budgétaires, Macron recadre sévèrement et en public le général Pierre de Villiers chef d'état major des armées auteur de critiques sur les coupes budgétaires dans la Défense nationale. Ce dernier lui envoie sa démission, contribuant à ternir son image en mettant en exergue son côté «autoritaire, brutal».

Le nouveau texte de la loi sur le travail, préparé dans la plus grande discrétion, ne semble pas avoir fait l'objet de la concertation et de la pédagogie nécessaires. Les réactions des syndicats et de la France insoumise, appelant à des marches populaires pour s'opposer à cette nouvelle loi, traduisent un manque de confiance dans l'équipe de Macron mais augurent aussi un bras de fer qui pourrait faire davantage de mal à la popularité de Macron.

Certains pointent comme explication à cette baisse brutale de la cote de popularité du président français, les coups vécus par sa majorité parlementaire, constituée en grande partie d'élus inexpérimentés n'ayant pas le sens de la pratique politique. Pour d'autre, Macron a aussi pâti de l'image d'un président «jupitérien» qui survole les problèmes des Français, car plus soucieux des questions internationales.

Le fait est que la chute est rapide et brutale même s'il est connu que dans la plupart des cas, l'image du président élu finit toujours par dévisser. «Le fait que la cote de popularité d'un président de la République baisse est assez normal et classique. Il s'agit d'un réajustement qui s'opère après l'élection présidentielle. C'est un effet 'prince charmant' avec une cote de popularité plus élevée que le socle électoral. Ce qui est particulier avec Emmanuel Macron, c'est la rapidité et la puissance de cette chute» explique le politologue français Thomas Guénolé, au micro de la radio RTL.

Vieux routier du système politique français, ancien premier ministre sous Jacques Chirac, candidat malheureux à la primaire de droite, Alain Juppé fut l'un des premiers à commenter les sondages sur la popularité de Macron : «On connaît les explications traditionnelles. Quand on passe à l'acte, quand on est obligé d'entrer dans le vif du sujet, qu'on sort des généralités et de la communication, qu'on propose des mesures concrètes, difficiles, douloureuses, parfois nécessaires, ça a un impact sur la popularité», déclare-t-il sur BFMTV, ajoutant : «Il y a eu beaucoup d'approximations, de contradictions, d'erreurs aussi sur certaines mesures nationales. Lui-même a expliqué que la mesure sur l'APL était une bourde. Tout ceci finit par se payer.»

TUNISIE:

Des partis politiques souhaitent le report des municipales

Huit partis politiques tunisiens, dont Afek Tounes, membre de l'actuel gouvernement, et Al Badil, présidé par l'ancien Premier ministre Mehdi Jomaa, ont appelé, lors d'une conférence de presse, hier au report des élections municipales prévues le 17 décembre, réclamant une loi pour l'organisation de ces premières élections locales depuis la révolution de 2011.

«Nous demandons le report des élections municipales et appelons le président de la République à nous écouter (...) pour convenir d'une nouvelle date», a dit à la presse Issam Chebbi, dirigeant du parti centriste Al Joumhourî. Pour le chef d'Afek Tounes,



Yassine Brahim, son parti «a des doutes sur la capacité de l'Isie (l'instance chargée d'organiser les municipales) à organiser ces élections dans des conditions les plus favorables».

«C'est une opinion partagée par huit partis», a assuré M. Ibrahim précisant que «fin mars nous paraît une bonne date» pour les municipales.

Selon lui, ces élections ne peuvent se tenir sans combler les postes vacants au sein de l'Isie et sans l'adoption au Parlement d'une loi électorale permettant l'organisation adminis-

trative et financière des municipales. Le président de l'Isie, Chafik Sarsar, une personnalité respectée qui a mené à bien les élections législatives de 2014, a démissionné avec fracas en mai ainsi que deux autres membres de l'instance, laissant entendre qu'il ne pouvait plus travailler de manière «transparente» et «impartiale». Après l'adoption d'une Constitution et le succès en 2014 des élections législatives et présidentielles, ces municipales doivent permettre d'ancrer le processus démocratique à l'échelle locale.

USA-CORÉE DU NORD

Trump autorise la vente d'armes américaines «ultrasophistiquées» au Japon et à la Corée du Sud

Le président américain Donald Trump a décidé d'autoriser la vente par son pays d'armes américaines «ultra sophistiquées» à ses deux alliés en l'occurrence le Japon et la Corée du Sud.

Le président américain Donald Trump a même évoqué ce sujet lundi avec son homologue sud-coréen Moon Jae-In, lors d'un échange téléphonique.

«Le président Trump a donné son accord de principe pour l'achat par la Corée du Sud aux Etats-Unis d'équipements militaires et d'armes d'une valeur de plusieurs milliards de dollars», avait indiqué la Maison Blanche, mais là encore sans aucune précision. Entre

2010 et 2016, Séoul a acheté pour près de 5 milliards de dollars de matériel militaire aux Etats-Unis, selon les calculs du Stockholm International Peace Research Institute. Le Japon est également un des très gros clients de l'industrie de l'armement américain.

Dans un contexte de tensions exacerbées avec la Corée du Nord qui vient de procéder à son sixième essai nucléaire, les Etats-Unis, avec leurs alliés européens et japonais, ont annoncé lundi négocier de nouvelles sanctions sévères de l'ONU contre la Corée du Nord. Mais la position de Pékin et Moscou, dotés d'un droit de veto au sein du Conseil de sécurité, reste incertaine.

MEURTRE D'UNE JEUNE ALLEMANDE :

Un réfugié avoue avoir menti

Un réfugié accusé du meurtre d'une étudiante allemande, a avoué hier devant ses juges avoir menti sur son âge pour se faire passer pour un mineur dans une affaire qui a soulevé l'indignation en Allemagne, selon des sources médiatiques.

Au premier jour de son procès devant un tribunal de Fribourg, le jeune homme dont l'identité, la nationalité et l'âge restent incertains, a reconnu qu'il avait déjà 18 ans lorsqu'il a déposé sa demande d'asile dans ce pays en novembre 2015 au moment où affluaient des centaines de milliers de migrants, selon l'agence de presse allemande DPA.

Cet aveu ajoute un peu plus à la confusion, d'autant que l'accusé avait déjà été condamné en 2013 en Grèce pour une tentative de meurtre. Jusqu'à présent, celui qui est présenté comme Hussein K. ou Husen K. avait assuré qu'il n'avait que 16 ans à son arrivée en Allemagne et ne disposait pas de papiers d'identité.

L'accusation affirme quant à elle qu'il a au moins 22 ans aujourd'hui.

Le jeune homme est appelé à répondre du meurtre et du viol aggravé de Maria L., une étudiante en médecine de 19 ans dont le corps avait été retrouvé en octobre dernier dans la rivière arrosant Fribourg. La jeune femme revenait à vélo d'une soirée lorsqu'elle avait été agressée. Hussein K. un Afghan avait été arrêté sept semaines plus tard, à la mi-décembre, des traces de son ADN ayant été retrouvées sur les lieux du crime.

Devant les juges, il a raconté son odyssée de l'Afghanistan vers l'Iran où il dit être arrivé à l'âge de 12-13 ans, puis plus tard vers la Turquie et la Grèce - où il dit avoir été contraint de se nourrir dans les poubelles et de vivre de petits larcins - avant en 2015 d'emprunter la route dite des Balkans comme des centaines de milliers d'autres migrants.

Le jeune homme avait en effet été condamné en 2013 à dix ans de prison pour avoir tenté de tuer une étudiante

en Grèce. Jetée du haut d'un précipice dans la vieille ville de Corfou (nord-ouest), la victime avait de justesse survécu à ses blessures.

Il avait bénéficié d'une remise en liberté conditionnelle en octobre 2015 dans le cadre d'une réforme du système pénitentiaire grec avant de disparaître des radars de la justice grecque.

Or les autorités grecques n'ont pas émis d'avis de recherche international, selon le ministère allemand de l'Intérieur, ce qui a empêché son identification à son entrée en Allemagne.

L'affaire, survenue à un moment où l'opinion en Allemagne s'inquiétait de l'arrivée de plus d'un million de réfugiés, avait révélé de terribles failles dans la coopération européenne. La droite nationaliste allemande en avait profité pour une nouvelle fois dénoncer la décision d'Angela Merkel d'ouvrir les portes de son pays aux migrants et l'accuser d'avoir perdu le contrôle devant cette « vague » d'arrivées.

BREXIT:

Le référent du Parlement européen s'inquiète de la position britannique sur la facture de sortie

Le référent du Parlement européen pour le Brexit, Guy Verhofstadt a exprimé son inquiétude quant aux tentatives du Royaume-Uni de remettre en cause la «loi de sortie» de l'UE, soulignant l'importance de se conformer aux engagements économiques pris précédemment par les Britanniques.

«Le Royaume-Uni a remis en cause la position de l'UE (sur la facture du divorce) en déclarant que celle-ci n'a pas de base juridique», s'est-il inquiété lors d'un débat en commission des affaires constitutionnelles au Parlement européen. Pour le coordinateur du Parlement européen pour le Brexit, «il se pourrait effectivement qu'il y ait des paiements et des obligations que le Royaume-Uni doit honorer après 2019» date à laquelle le Royaume-Uni doit quitter officiellement l'UE. Selon Guy Verhofstadt, «des progrès limités» avaient été réalisés après les trois premiers cycles de négociation sur le Brexit, notamment en ce qui concerne les engagements financiers du Royaume-Uni envers l'UE. La somme que l'UE exigera du Royaume-Uni pour couvrir ses engagements budgétaires, entre 40 et 60 milliards d'euros selon des estimations côté européen, 100 milliards selon le quotidien britannique Financial Times, constitue également l'une des questions les plus contentieuses des négociations du Brexit.

Cette «facture de sortie» que Bruxelles compte exiger de Londres correspond aux engagements pris dans le cadre financier pluriannuel adopté en 2013, et qui court pour la période 2014-2020.

Mais, pour le ministre britannique chargé des négociations sur le Brexit, David Davis, «le montant demandé par l'UE est très élevé pour le contribuable britannique», estimant que

«des progrès graduels ne peuvent pas être réalisés à chaque session» de négociations. Guy Verhofstadt a toutefois reconnu des évolutions positives dans le domaine de la préservation des droits des citoyens, notamment sur les soins de santé, la coordination en matière de sécurité sociale et les travailleurs frontaliers.

Il a souligné, néanmoins, que la proposition du gouvernement britannique d'offrir aux citoyens de l'UE un «statut de résident permanent» était inacceptable et causerait une surcharge administrative considérable pour de nombreuses personnes. Cette proposition signifierait, entre autres, que tous les ressortissants de l'UE résidant légalement au Royaume-Uni depuis au moins cinq ans pourraient faire une demande individuelle pour rester dans le pays. Concernant la question de la frontière irlandaise, le référent du Parlement européen pour le Brexit a appelé à davantage de clarté concernant l'avenir de cette frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord, soulignant l'absolu nécessité d'éviter un durcissement par rapport à l'arrangement actuel. Il a estimé, par ailleurs, que l'UE et le Royaume-Uni n'ont «pas fait suffisamment de progrès pour passer à la seconde étape des négociations».

Dans une résolution adoptée en avril dernier, les députés européens ont précisé que les négociations sur des dispositifs transitoires ne pourront commencer qu'une fois que des «progrès tangibles» auront été réalisés dans les négociations sur l'accord de retrait. Ces dispositions ne pourront pas durer plus de trois ans, tandis qu'un accord sur un partenariat futur ne pourra être conclu qu'une fois le Royaume-Uni en dehors de l'UE.

Publicité

Spectacle du conteur Mahi Seddik à Londres

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, est au programme de journées culturelles algériennes prévues du 20 au 24 septembre à Londres, a-t-on appris auprès des organisateurs.



Habitué des rondes populaires et du théâtre de la "Halqa", Mahi Seddik est convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement du Grand Sud, à la faveur de deux représentations de son spectacle "Les contes d'Algérie", à l'occasion de cet événement communautaire visant à promouvoir la culture algérienne. Natif

de Sidi Bel Abbes, Mahi Seddik, qui a suivi une formation dans le 4e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des Goual (conteurs).

Le conteur a animé ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et a

assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats Arabes Unis, notamment.

Cette manifestation est organisée par "The National Algerian Centre", une organisation qui vise à encadrer la communauté algérienne établie en Angleterre et à offrir des formations et des activités culturelles aux jeunes de la communauté.

TIARET : Organisation prochaine de la troisième édition du Festival national de la chanson engagée



La troisième édition du Festival national de la chanson engagée se tiendra du 11 au 13 septembre prochain à Tiaret, a-t-on appris du commissaire du festival.

Le retour de cette édition placée sous l'égide du ministre de la Culture promet des nouveautés et autres surprises par rapport aux deux éditions précédentes, à travers notamment l'introduction de nouveaux prix qui seront décernés aux meilleurs textes, interprétations et compositions, en plus d'autres prix pour les trois premières troupes de ce concours, a indiqué Belkacem Benaouda.

L'introduction de ces prix spéciaux du meilleur texte, composition et interprétation se veut une occasion de plus pour encourager les participants à fournir plus d'efforts pour promouvoir la chanson engagée et l'améliorer, selon la même source qui indique que le Jury sera composé du poète Slimane Djouadi,

ainsi que d'autres artistes à savoir Mohamed Laaraf, Yousfi Toufik et Maati Kamel.

Quinze (15) wilayas ont confirmé leur participation à cette troisième édition de cette manifestation à raison d'une troupe pour chaque wilaya, en attendant la participation de Tiaret, wilaya organisatrice avec trois troupes, a ajouté le même responsable.

Il est prévu, à l'occasion, l'organisation d'expositions de photos des première et deuxième éditions de ce festival et de doyens de la chanson patriotique, ainsi que des soirées artistiques animées, notamment par la chanteuse Nada Erayhane, qui donnera le ton à cet événement musical, avec sa voix sublime, aux côtés d'autres chanteurs tels que Mohamed Laaraf, Yousfi Toufik et Nasreddine Bliidi.

APS

CINÉMA

«Hitman & Bodyguard» reste en tête du box-office nord-américain



Pour la troisième semaine consécutive, «Hitman & Bodyguard» est en tête du box-office nord-américain, toujours devant le film d'horreur «Annabelle 2 : La Création du mal», selon les chiffres définitifs publiés lundi par Exhibitor Relations, mais les salles obscures restent toujours aussi claires.

Selon le site spécialisé Box Office Mojo, il s'agit en effet du pire week-end de «Labor Day», qui marque la fin de l'été aux Etats-Unis, en terme de recettes depuis 17 ans. «Hitman & Bodyguard», le film d'action comique avec Samuel L. Jackson et Ryan Reynolds, a généré 10,5 millions de dollars ce week-end, devant «Annabelle 2 : La Création du mal» et ses 7,5 millions de dollars. Au total, les deux films ont respectivement rapporté 58,1 et 91 millions de dollars depuis leur sortie.

«Wind River», film policier de Taylor Sheridan, continue son ascension et monte à la 3e place, avec 6,2 millions de

dollars, pour 20,3 millions de dollars de recettes depuis sa sortie en salle.

«Ballerina», dessin animé franco-canadien et ses 4,9 millions de dollars (13 millions au total) amassés chute à la 4e place, devant le nouveau Steven Soderbergh, «Logan Lucky», qui a lui généré 4,4 millions de dollars pour arriver à 22,7 millions de dollars.

Voici la suite du top 10:

6 - «Dunkerque», épopée de Christopher Nolan sur l'évacuation de 400.000 soldats britanniques et alliés pendant la Seconde Guerre mondiale: 4,4 millions de dollars

7 - «Spider-Man: Homecoming»: 3,7 millions de dollars

8 - «Moi, moche et méchant 3», autre film d'animation: 2,5 millions de dollars

9 - «Le monde secret des émojis», film d'animation, assassiné par les critiques de cinéma: 2,5 millions de dollars

10 - «Opération casse-noisette 2»: 2,1 millions de dollars.

Histoire

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL: Cycles de formation au profit des agents des douanes



Le représentant de la Direction générale des douanes, M. Djamel Barika a annoncé mardi à Alger l'organisation de cycles de formation dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine national au profit des agents des douanes.

S'exprimant lors d'une conférence organisée par le Forum d'El Moudjahid en coordination avec l'Association Mechaal Ech-Chahid à l'occasion de la célébration du 53e anniversaire de la création de la Direction générale des douanes, M. Barika a indiqué que ces cycles de formations visaient à

«sensibiliser davantage les agents des douanes à l'importance de la sauvegarde du patrimoine national et de la mémoire collective».

Le même responsable a mis en avant les efforts déployés par la Direction générale des douanes dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine national en déjouant les tentatives de contrebande de pièces de monnaie, d'œuvres d'art et de manuscrits, avant d'appeler les différents partenaires, notamment les associations activant dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine national, à la collaboration et la coordination pour la préservation de la mémoire collective.

Par ailleurs, M. Barika a précisé que ses services avaient installé récemment un bureau au niveau de l'administration centrale des douanes afin de collec-

ter les archives liées à l'histoire de l'administration des douanes algériennes.

A ce titre, le moudjahid Mohamed Yadi El Ouasmni, premier directeur général des douanes algériennes, a présenté un témoignage sur l'organisation des douanes au lendemain de l'indépendance, abordant les difficultés rencontrées sur le terrain par les agents des douanes durant l'accomplissement de leur missions.

L'historien Mohamed Lahssen Zeghidi a présenté, à son tour, un exposé sur le rôle des douanes algériennes dans la protection de l'économie nationale et la préservation des symboles de la mémoire collective.

IBF/WBA-LOURDS:

Le Britannique Joshua défendra ses titres IBF et WBA contre le Bulgare Pulev le 28 octobre à Cardiff

Le champion du monde britannique des lourds Anthony Joshua défendra ses ceintures IBF et WBA contre le Bulgare Kubrat Pulev le 28 octobre au Millennium Stadium de Cardiff, ont annoncé mardi les deux boxeurs. Joshua (27 ans), avait battu Vladimir Klitschko par arrêt de l'arbitre à Wembley le 29 avril, conservant ainsi sa ceinture des lourds IBF et raflant le titre WBA vacant. Un combat revanche avait été rendu impossible après la décision de l'Ukrainien de raccrocher les gants début août. Pulev âgé de 36 ans est le challenger obligatoire de l'IBF.

Le Bulgare, qui dispose d'un bilan de 25 victoires, a enregistré sa seule défaite contre Klitschko, lors d'un combat pour le titre des lourds en novembre 2014.

Selon le promoteur de Joshua, Eddie Hearn, 80.000 spectateurs sont attendus sous le toit fermé de l'enceinte galloise pour assister au combat Joshua-Pulev.

VOLLEY /CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2017 (DAMES) TOURNOI QUALIFICATIF : Les Algériennes à l'épreuve de la Tunisie les 9 et 10 septembre à Béjaïa

La sélection algérienne seniors (dames) de volley-ball donnera la réplique à son homologue tunisienne les 9 et 10 septembre à la salle OPOW de Béjaïa, dans le cadre du tournoi qualificatif (Zone 1) du championnat d'Afrique des nations 2017 prévu en octobre prochain au Cameroun, a annoncé la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) hier sur son site officiel.

Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera au prochain rendez-vous continental qui se déroulera à Yaoundé du 7 au 14 octobre. En vue de ce rendez-vous qualificatif, les coéquipières de Benmokhtar Chahla (Seddouk Volley-ball) ont effectué un stage préparatoire à Béjaïa qui s'est achevé le 28 août dernier en présence de 16 volleyeuses, sous la houlette de l'entraîneur national Tennyoun Nabil.

Lors de la dernière édition du championnat d'Afrique disputé au Kenya, l'Algérie avait terminé à la 2e place au classement final après sa défaite en finale devant le pays hôte 3 sets à 0.

Programme des rencontres du tournoi qualificatif :

Samedi 9 septembre 2017 :
Algérie - Tunisie (18h00)
Dimanche 10 septembre 2017 :
Tunisie - Algérie (18h00).

TOUR D'ESPAGNE 2017:

L'équipe «Ag2r» exclut deux coureurs pour s'être accrochés à leur voiture

L'équipe «Ag2r-La Mondiale» a annoncé mardi qu'elle excluait du Tour d'Espagne cycliste le Français Alexandre Geniez et l'Allemand Nico Denz, coupables de s'être accrochés à une voiture de la formation française dimanche lors de la 15e étape.

«Suite au visionnage d'images vidéo montrant deux de nos coureurs volontairement accrochés à une voiture de notre équipe durant la 15e étape dimanche 3 septembre, la direction générale de l'équipe Ag2r-La Mondiale a décidé de mettre hors course Alexandre Geniez et Nico Denz», a fait savoir cette formation dans un communiqué. «L'équipe

Ag2r-La Mondiale s'excuse sincèrement auprès des organisateurs et du public de ces comportements anti-sportifs contraires à nos valeurs et à notre éthique», poursuit la formation française au lendemain de la seconde journée de repos de l'épreuve», ajoute l'équipe française.

Sur la vidéo, diffusée sur les réseaux sociaux, on peut voir deux coureurs agrippant l'un la portière, l'autre la galerie porte-vélos, lors d'une des ascensions de la difficile 15e étape, qui arrivait au sommet de la Sierra Nevada. C'est un nouveau coup porté à l'image de l'équipe française, déjà éclaboussée par une affaire similaire

lors de Paris-Nice en mars: le Français Romain Bardet, leader de l'équipe, s'était accroché à son véhicule d'équipe après une chute survenue à l'approche des 20 derniers kilomètres. Il avait été exclu par le jury des commissaires.

Sur le Tour d'Espagne, l'Italien Vincenzo Nibali, lauréat de l'épreuve en 2010, avait lui aussi été exclu par le jury en 2015 pour un comportement similaire, également après une chute. La Vuelta 2017, dont la 16e étape est prévue mardi avec un contre-la-montre individuel à Logroño (nord de l'Espagne), s'achève dimanche à Madrid.

PÉTANQUE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (SENIORS): L'Algérie représentée par quatre athlètes au rendez-vous de Tunis

L'Algérie sera représentée par quatre joueurs au Championnat d'Afrique de pétanque (seniors messieurs), prévu à Tunis du 6 au 10 septembre, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de sports boules (FASB).

Il s'agit de Farid Hamoudi (CRB Baraki), Sid Ahmed Zeboudj (Vitrol Marseille/France), Miloud Nehar (Hassi Amenar/Oran), et Djawad Bouzbid (SB Souk Ahras), retenus sur une short list de 9 joueurs, après des tests en triplette, doublette, tête à tête et tire de précision.

«Actuellement, nous sommes en stage à Souk Ahras, avec les joueurs retenus et nous effectuons les dernières retouches sur la préparation, pour parer aux manques enregistrés en raison de la courte période de préparation», a indiqué l'entraîneur de la sélection nationale, Dahmane Kalèche.

En effet, la confirmation tardive de la tenue du Championnat d'Afrique à Tunis (mai) et le manque de moyens financiers ont pris de court les responsables de la fédération, installés en avril dernier, ce qui a contraint l'instance fédérale à procéder à des présélections rapides et des regroupements de très courtes durées, afin de monter une équipe (triple) plus au moins représentative aux joutes



de Tunis. «Malgré le manque de préparation, après une si longue absence, les joueurs retenus sont ambitieux et conscients de la tâche qui les attend, à savoir, essayer d'atteindre un stade avancé de la compétition et assurer une qualification au mondial-2018», a expliqué l'entraîneur Kalèche qui dit avoir sélectionné «les meilleurs sur la base de plusieurs critères dont surtout la forme actuelle, la discipline et les prédispositions techniques».

Il faut savoir que la pétanque algérienne aura l'occasion de renouer avec les compétitions officielles, toutes confondues, après

sept d'absence (2010), et commencer à rattraper le temps perdu qui a laissé, à la traîne, une discipline qui était dans le passé très développée.

«Sachez qu'à Tunis, la pétanque algérienne va renouer avec la compétition internationale et reprendre le contact avec les pays africains qui ont pris un peu d'avance sur nous. Notre absence depuis 2010, nous a porté préjudice et nous a fait perdre beaucoup de temps, cassant une discipline qui jadis, était très développée en Algérie», a déclaré à l'APS, le président de la fédération algérienne de sports boules (FASB), Réda

Haroug. Outre l'Algérie, 17 autres pays africains sont annoncés à la compétition : Tunisie (pays hôte), Maroc, Soudan, Tchad, Cameroun, Bénin, Madagascar, Sénégal, Maurice, Djibouti, Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Mali, Congo et Guinée.

En marge de ce championnat d'Afrique, la confédération africaine de pétanque tiendra, le 9 septembre, une assemblée extraordinaire, pour introduire de nouveaux changements sur les statuts de l'instance continentale, en prévision de la centralisation des trois disciplines (pétanque, Raffa et jeu Long).

«On a jeté destinataire d'un projet de statuts à enrichir et finalisé lors de l'assemblée de Tunis.

Je vais prendre part à cette réunion en tant que président de la fédération algérienne de sports boules, afin d'apporter notre modeste contribution et participer à mettre en place une stratégie de développement de la discipline de pétanque à travers les pays continent africain», a conclu Haroug.

ÉQUIPE NATIONALE DE HANDBALL :

Sassi Boulitif songe à prendre sa retraite internationale

L'international algérien de handball Sassi Boulitif, fraîchement arrivé à Tremblay (Starligue) Div1 française de handball) a affirmé qu'il songeait sérieusement à prendre sa retraite internationale, regrettant le fait que l'équipe nationale se trouve sans entraîneur, à quatre mois de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Gabon. «C'est assez inquiétant car l'échéance de la CAN-2018 approche et rien n'est fait. Il n'y a même pas d'entraîneur désigné à la tête de la sélection. Nous sommes dans l'attente.

Je me pose beaucoup de questions pour savoir si je continue ou pas», a déploré le joueur algérien dans un entretien accordé au site spécialisé Handzone.net.

L'arrière gauche algérien (34 ans) a retrouvé cet été le championnat de France qu'il a quitté en 2013 pour

rejoindre le Golfe. Il avait porté les couleurs d'El-Nasr de Dubaï aux Emirats arabes unis. «Nous n'avons effectué aucune stage depuis janvier 2016 et on n'a eu qu'un seul entraîneur, Salah Boucheikriou. Pendant ce temps, les autres nations travaillent et nous, on les regarde. Le souci c'est que les joueurs sont les seules personnes affectées et quel que soit le président de la fédération, on fait du surplace», a regretté Boulitif, champion d'Afrique avec l'Algérie en 2014. Et d'enchaîner : «Après la dernière CAN-2016 en Egypte, je me suis fait démonter. Je m'étais bien préparé mais malheureusement, une dizaine de jours avant la compétition, j'ai été victime d'une talonnade.

Je n'ai pu tenir ma place qu'après deux infiltrations de cortisone.

On termine 4ème et les médias ont été très critiques. On m'a reproché

mon âge, ma motivation, j'attends de voir comment cela va se passer».

L'Algérien de 34 ans possède une énorme expérience dans le championnat français de Starligue, où il a joué avec Sélestat pendant 3 ans, Villefranche 4 ans et Istres durant 4 saisons, gagnant la coupe de la ligue avec cette dernière en 2009.

Boulitif a fait un petit passage à Cesson-Rennes, qu'il a quittée en 2013 pour rejoindre Nasr de Dubaï.

Il a joué également en Espagne pendant une année au club de Vigo.

Sassi Boulitif a participé avec l'équipe nationale algérienne de handball aux championnats du monde des années 2009, 2011, 2013 et 2015.

Sur le plan continental, il a disputé 4 championnats d'Afrique : 2010, 2012 (élu meilleur arrière gauche), 2014 (vainqueur du tournoi à Alger) et 2016.

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U20/FILLES) : Résultats des matchs de la 1^{re} journée

Résultats des rencontres de la 1^{re} journée du 24e du Championnat d'Afrique des nations de handball (filles) des moins de 20 ans (U-20) disputée lundi à Abidjan (Côte d'Ivoire) et programme de la 2e journée prévue mardi :

Lundi 4 septembre :
RD Congo - Cap Vert 23-21
Angola - Mali 50-17
Egypte - Côte d'Ivoire 35-33

Mardi 5 septembre

(heures algériennes) :

Cap Vert - Angola (15h00)
RD Congo - Mali (17h00)
Algérie - Côte d'Ivoire (19h00)

NDLR : Le tournoi qui regroupe l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, et le Cap Vert, se déroule en mini-championnat dont le premier au classement sera sacré champion.

APS

LIGUE 2/ RC RELIZANE :

L'esprit des joueurs braqué vers Lausanne, l'entraîneur Bouzidi appréhende le déplacement d'Aïn Mlila

L'entraîneur du RC Relizane, Youcef Bouzidi, appréhende une éventuelle "déconcentration" de ses joueurs avant d'affronter, ce vendredi, en déplacement l'AS Aïn Mlila pour le compte de la deuxième journée de la Ligue 2.

Ce rendez-vous précède l'annonce du verdict du tribunal arbitral sportif (TAS) de Lausanne, au sujet de la plainte déposée par la direction du club contre la Fédération algérienne de football (FAF).

Le TAS de Lausanne a traité cette plainte, lundi, et entendu les dirigeants du RCR accompagnés de leur avocat, et ce, en l'absence du représentant de la FAF.

Le verdict final devrait être rendu public dans une semaine au maximum, selon le président du club de l'Ouest algérien, Mohamed Hamri, qui se montre optimiste quant aux chances de son équipe de retrouver l'élite dès les jours à venir.

« Je sais que les esprits des joueurs, tout comme toute la famille du club, sont à Lausanne, où l'on attend avec impatience un verdict salubre pour le RCR qui pourrait, en cas de gain de cause, retrouver l'élite, mais l'on ne doit pas perdre de vue que l'on a un match important à disputer vendredi », a déclaré à l'APS, l'ancien entraîneur du NA Hussein Dey. Malgré son retour en force en cours de championnat de



la saison passée, les Relizanais avaient fini par perdre leur place dans la cour des grands, payant les frais de la défection de six points de leur compte, en raison du forfait déclaré lors de la première journée du championnat face au NAHD et aussi le non paiement des salaires d'anciens joueurs qui ont recouru à la Chambre de résolution des litiges (CRL) pour être rétablis dans leurs droits. « J'espère évidemment

que l'on reçoive une bonne nouvelle de Lausanne, mais les joueurs doivent savoir que jusqu'à preuve du contraire, on est toujours en Ligue 2 », a encore averti Bouzidi, qui a essuyé les premières critiques des supporters locaux à l'issue du nul concédé à domicile contre la JSM Béjaïa, le 25 août dernier en match comptant pour la première journée du championnat.

« Je demande du temps

avant de porter un quelconque jugement sur mon travail.

Ceux qui me critiquent doivent savoir que le club n'a pas effectué une préparation d'intersaison adéquate pour les raisons que tout le monde connaît.

Moi, je n'y étais d'ailleurs pour rien », s'est-il défendu, tout en promettant un meilleur visage une fois la machine bien huilée.

SERIE B ITALIENNE DE FOOTBALL (2E JOURNÉE) :

Bennacer signe sa première titularisation avec Empoli

Le milieu international algérien Ismaël Bennacer a signé dimanche soir sa première titularisation sous les couleurs de sa nouvelle formation d'Empoli lors de la réception de Bari (3-2) en match comptant pour la 2e journée du championnat italien de football de deuxième division (Serie B).

Le jeune joueur algérien de 19 ans a joué 71 minutes avant de céder sa place en seconde période à son coéquipier Miha Zajc.

Lors du premier match de la saison sur le terrain de Ternana (1-1) Bennacer est entré en cours de jeu (63').

Le milieu algérien s'est engagé en août dernier avec la formation italienne en provenance d'Arsenal (Premier league anglaise) pour un contrat de quatre saisons.

Il a évolué la saison dernière pendant

six mois à Tours FC (Ligue 2 française) à titre de prêt, prenant part à 16 matchs pour un but marqué.

Avec Arsenal, il a toujours évolué avec les moins de 23 ans (U-23) à l'exception d'une seule apparition avec l'équipe première dirigée par le Français Arsène Wenger.

Il avait été appelé à la dernière minute en équipe nationale pour la Coupe



d'Afrique des nations CAN-2017 qui s'est déroulée au Gabon, en remplacement de Saphir Taïder, forfait pour blessure, sans pour autant jouer la moindre minute.

LIGUE1/ MOBILIS :

Une amende pour deux joueurs de la JS Saoura

Le défenseur camerounais Jean Jule Bapidi et le milieu de terrain Mohamed Kabari de la JS Saoura (Ligue Mobilis) ont tous deux été éclopés d'une amende respectivement d'un (1) million de dinars et 150.000 dinars, a annoncé mardi la direction de ce club à Bechar.

Le joueur Bapidi a été sanctionné pour absence aux entraînements spécifiques programmés par le staff technique à partir du 30 août dernier, et aussi pour son absence à la reprise des

entraînements du club le 3 de ce mois, a précisé la même source.

Pour le milieu de terrain Kabari, la commission de discipline de la JS Saoura lui reproche son manque affiché de respect du responsable de la sécurité du club, a-t-il signalé.

Ces sanctions prises par l'instance de discipline du club, s'inscrivent au titre du respect du règlement intérieur du club et de la discipline en général, a fait savoir Mamoun Hamlili, président de la JS Saoura.



FAIR-PLAY FINANCIER:

Le président de l'O Lyon Aulas met en garde contre «la communication géopolitique»



Le président du club français de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas, qui appelle à une application «ferme» du fair-play financier concernant le Paris SG, a mis en garde hier contre «la communication géopolitique» qui ne doit «pas prendre le pas sur la gestion des clubs».

«Il faut aussi faire attention que la communication géopolitique ne vienne pas prendre le pas sur l'investissement et la gestion des clubs», a ainsi martelé Aulas, visant ainsi directement le Qatar qui a investi dans le PSG via un fonds souverain.

«Il faut aussi probablement faire en sorte que l'investissement fait par les clubs le soit sous forme de fonds propres et d'augmentation de capital et non pas de participation sous forme de subventions qu'elles soient d'Etats ou d'organismes qui ne sont pas directement des investisseurs dans le football», a détaillé le patron de l'OL.

Après l'ouverture vendredi par l'UEFA d'une enquête sur le Paris SG après les transferts records du Brésilien Neymar et de Kylian Mbappé, Aulas a assuré faire «totalement confiance à l'UEFA qui a su mettre en place un fair-play financier qui a eu des effets très positifs».

«Il ne faut pas qu'on perde en quelques semaines ce qu'on a mis des années à mettre en place», a ajouté le président lyonnais, en marge de l'assemblée générale de l'Association des clubs européens (ECA) organisée à Genève.

Il faut que «tout cet investissement soit régulé pour permettre aux clubs d'avoir une compétition saine», a-t-il insisté, précisant que le Paris SG «n'est pas dans toutes les bouches mais au moins dans toutes les pensées» pendant cette AG de l'ECA.

Aulas préconise «aussi à un moment donné (de) plafonner les masses salariales».

Le président du PSG, Nasser Al-Khelaifi, était également présent mais n'a pas souhaité répondre aux questions des journalistes.

Lundi, le président de l'UEFA, le Slovène Aleksander Čeferin, a de nouveau fait preuve de fermeté, estimant que son instance doit garantir que les règles du fair-play financier «soient respectées» et rappelant que «personne n'est au-dessus des lois».

APS

FOOTBALL/ECA: Andrea Agnelli succède à Rummenigge et veut un «fair-play financier 2.0»



L'italien Andrea Agnelli, président de la Juventus Turin, a été élu hier à la présidence de l'Association européenne des clubs où il succède à l'ancien international allemand Karl-Heinz Rummenigge.

Au lendemain d'un discours du président de l'UEFA, Alexander Ceferin, qui estimait que concernant le fair-play financier, «personne n'est au-dessus des lois», M. Agnelli a appelé à un «fair-play financier 2.0». M. Agnelli a été élu pour deux ans par les représentants de 162 clubs réunis à Genève pour l'assemblée générale de l'ECA.

L'ECA a également procédé à l'élection des 11 membres de son comité exécutif dans lequel ont été réélus le président du Paris SG, Nasser Al-Khelaifi et son homologue de l'Olympique lyonnais, Jean-Michel Aulas.

Par ailleurs, M. Agnelli et Ivan Gazidis, directeur général d' Arsenal, ont été élus pour représenter l'ECA au sein du comité exécutif de l'UEFA.

«Andrea (Agnelli) est la personne idéale pour me succéder, j'espère qu'il poursuivra ce que je légue», a déclaré M.

Rummenigge qui a assumé pendant 9 ans (de 2008 à 2017) la présidence de l'ECA.

«Durant ces deux jours, nous avons discuté du format des compétitions de clubs, a expliqué M. Agnelli. La majorité des clubs sont favorables au nouveau format de la Ligue des champions.

En revanche, le format de la Ligue Europa pourrait nécessiter quelques changements».

Concernant la Coupe du monde des clubs, dont la prochaine édition se tiendra du 6 au 16 décembre aux Emirats arabes unis (EAU), M. Agnelli a été très critique, estimant que «le format actuel est inutile».

Le nouveau président de l'ECA a estimé par ailleurs que «grâce à la première vague de mesures du fair-play financier, la plupart des résultats ont été atteints, dont une réduction des pertes».

«Nous discutons maintenant avec M. Ceferin sur ce qui peut être ajouté pour aboutir à un fair-play financier 2.0», a-t-il encore souligné. Si certains comme M. Aulas appellent à un contrôle de la masse salariale des clubs («salary cap»), M. Agnelli a rappelé qu'il y a 7 ans, «la commission européenne a répondu que la mesure n'était pas faisable».

Interrogé sur le cas précis du Paris SG contre lequel l'UEFA vient d'ouvrir une enquête à la suite des transferts records du Brésilien Neymar et de Kylian Mbappé, M. Agnelli a répondu que «l'UEFA a ouvert une enquête, c'est à elle de prendre les sanctions en tenant compte des règles actuelles».

APS

E-SPORT / NAFL SUMMER PLAYOFFS 2017 : 124 Gamers animeront la première édition du 7 au 11 septembre à Alger

Cent-Vingt-quatre (124) Gamers, représentant la Tunisie, le Maroc et le pays organisateur, l'Algérie, disputeront un tournoi international de Sport électronique (E-Sport), du 7 au 11 septembre 2017 à la salle Harcha Hacène d'Alger et qui sera une première dans le Maghreb.

Jamais auparavant un pays d'Afrique du nord n'a organisé, en effet, un événement d'une telle envergure et soutenu par de hautes instances, comme la Fédération internationale de E-Sport et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), ont assuré les organisateurs mardi, en conférence de presse au complexe sportif Ahmed Ghermoul d'Alger.

Le tournoi, organisé par la North African Cyber League (NAFL), deviendra «un incontournable» selon la même source, car ayant promis de «le réorganiser chaque année».

Les 124 qualifiés pour la phase finale de ce tournoi, intitulé NAFL Summer Playoffs 2017, ont débuté en mars 2017, avec la participation de 1200 candidats, ayant pris part à 24 rounds régionaux, au Maroc, en Tunisie et en Algérie.

«Les participants étaient âgés entre 16 et 38 ans, majoritairement de Tunisie et d'Algérie».

Mais à la fin de la phase de qualification, ce sont les Gamers algériens qui ont obtenu le meilleur taux de réussite (75%), suivis des Tunisiens (15%), au moment où les Marocains ne seront représentés que par 10% dans la phase des playoffs à détaillé Rafik Mariche, créateur de l'agence de communication «Phenix Development» et un des organisateurs de l'événement.

«La gent féminine sera également présente dans ce tournoi» ont annoncé les organisateurs, en détaillant que les Gamers algériens comptent parmi leurs rangs «une équipe de cinq filles», qui concourront dans la discipline NAFL Counter Strike : global offensive. Le but



de ce tournoi est de «lancer le E-Sport en Algérie», surtout que cette discipline sportive vient d'être reconnue comme une discipline olympique, où elle fera ses débuts lors des jeux de 2024, à Paris.

«Notre but est de vulgariser cette discipline et de la structurer en prévision des grands événements internationaux à venir».

Les pays du Maghreb et l'Algérie en particulier doivent préparer leurs jeunes athlètes dès maintenant et les mettre au diapason de la communauté internationale» ont encore expliqué les organisateurs.

Le tournoi de Harcha comportera deux compétitions : les Summer Playoffs 2017 (NAFL) et North African Fighters.

La première comportera trois types de jeu, à savoir : Counter Strike Global Offen-

sive, League of Legends et Hearthstone.

La deuxième compétition (NAF) comportera également trois types de jeu, en l'occurrence : Street Fighter V, King of Fighters XIV et Guilty Gear Xrd Rev 2.

Le choix a été porté sur ces jeux en particulier parce qu'ils sont «entièrement gratuits» et qu'ils soient considéré comme «les plus populaires à travers le monde» ont affirmé les organisateurs, ajoutant que «la compétition se déroulera suivant un schéma classique, avec une phase d'éliminations, qui donneront lieu aux demi-finales, puis aux finales». L'accès à la salle Harcha «sera entièrement gratuit pour les spectateurs» ont également assuré les organisateurs, en promettant «quatre concerts musicaux gratuits» pour le divertissement des spectateurs qui viendront assister au tournoi.

LIGUE 2 MOBILIS:

L'ASM Oran reporte la construction de son centre de formation pour un problème d'assiette foncière

L'ASM Oran, pensionnaire de la Ligue deux de football, est contraint de reporter le lancement de son nouveau centre de formation, après s'être retrouvé avec une assiette d'un hectare et demi seulement, déplore mardi son président de la section football Larbi Oumamar.

« Nous étions parmi les premiers clubs à avoir déposé les dossiers d'usage au niveau du Ministère de la jeunesse et des sports dans le cadre du projet de la tutelle visant à

doter les clubs professionnels de centres de formation.

On se retrouve recalés au moment où les retardataires ont eu des avantages meilleurs dans ce registre », a déclaré mardi à l'APS le responsable de la formation de M'Dina Djedida.

« L'ex-wali d'Oran nous avait attribué une assiette de 12 hectares. Aujourd'hui, et on ne sait comment, on se retrouve avec une superficie d'un hectare et demi.

Evidemment, une telle surface ne peut servir à abriter un

centre de formation digne de ce nom », a encore précisé Oumamar.

Récemment, le MC Oran, évoluant, quant à lui, en Ligue 1, a entamé les démarches administratives d'usage pour obtenir prochainement une assiette d'une superficie de 5 hectares, selon son président Mohamed Belhadj, dit «Baba».

Depuis le passage du football algérien au professionnalisme, soit depuis 2010, des promesses ont été faites par les pouvoirs publics pour doter les clubs des deux paliers pro-

fessionnels de centres de formation, mais le projet tarde à se concrétiser sur le terrain.

«Tout le monde reconnaît à l'ASMO sa grande contribution en matière de formation.

«Nous sommes un club formateur par excellence, et rien que pour cela, on mérite plus de considération.

En principe, la priorité nous aurait été donnée dans la réalisation des centres de formation, en raison de l'excellent travail qu'on a tout le temps réalisé dans ce domaine», a conclu Oumamar.

FOOTBALL/MONDIAL-2018:

La TV publique allemande commentera depuis... l'Allemagne

Les commentateurs des chaînes publiques allemandes ZDF et ARD, suivront le Mondial-2018 en Russie depuis les studios en Allemagne, dans le cadre d'un plan d'économies, ont annoncé les chaînes mardi.

L'ancien gardien de but international Oliver Kahn et son compère à l'antenne Oliver Welke commenteront les matches à la télévision depuis Baden-Baden (ouest), mais leurs analyses auront au minimum la même qualité que par le passé», a promis le chef des sports de la ZDF Thomas Fuhrmann, interrogé par l'agence sportive SID.

ZDF et ARD, les deux chaînes financées notamment par la redevance, ont acquis les droits du Mondial pour plus de 200 million d'euros chacune, selon des chif-

fres cités par la presse. Quant aux coûts de production, ils avaient dépassé 30 millions d'euros au Brésil, et atteint 20,5 millions pour l'Euro en France. «Je n'ai pas de problème avec cette décision», a assuré Oliver Kahn sur Twitter.

«Comme en France nous suivions l'Euro-2016 depuis le centre de presse à Paris, ça ne changera presque rien pour moi». Ces mesures

font partie d'un plan d'économie qui prévoit aussi une réduction des équipes d'envoyés spéciaux en Russie, et un partage des studios de Baden-Baden.



SIMEONE PROLONGE AVEC L'ATLÉTICO MADRID

C'est officiel depuis ce mardi matin, Diego Simeone vient de prolonger son contrat avec l'Atlético Madrid jusqu'en 2020. Il est l'entraîneur du club de la capitale depuis décembre 2011.



Vidal transféré en janvier ?

Arturo Vidal a débuté sa troisième saison sous les couleurs du Bayern Munich, mais des rumeurs persistantes poussent le milieu de terrain vers la sortie. Et celui-ci pourrait même être amené à changer d'air au mois de janvier prochain, rapporte Tutto-sport.

En effet, l'AC Milan et l'Inter Milan seraient décidés à tout tenter pour faire revenir l'international chilien en Serie A, lui qui avait brillé entre 2011 et 2015 avec la tunique de la Juventus Turin sur les épaules.



Wenger : «Nous avons besoin de nos supporters»

Le manager d'Arsenal a répété l'importance des supporters afin de réaliser une bonne saison.

La perte de confiance est souvent un facteur qui sème le doute dans une équipe. Afin d'éviter que cela ne dure trop longtemps à Arsenal, Arsène Wenger a la solution. Il a appelé à l'union sacrée et répété à ses supporters le rôle qu'ils avaient à jouer cette saison. "Les joueurs oublient très vite combien ils sont bons, beaucoup plus vite que vous ne le pensez, a avoué le manager des Gunners au micro de beIN Sports. Nous devons continuer à croire en nos forces et ne pas oublier. Nous devons continuer à croire en nos forces et ne pas oublier. Nos fans non plus. Pour avoir une équipe qui réussit, nous avons besoin de nos supporters. S'ils disent que l'équipe n'est pas assez bonne et qu'elle n'a aucune chance, alors ça ne marchera pas. Nous voulons que nos fans soient derrière nous en ce moment, même si nous sommes désolés de nos résultats. Nous avons besoin d'eux pour réaliser une bonne saison. Et n'oublions qu'il y a un mois et demi, nous avons gagné le Community Shield. Nous avons aussi gagné la FA Cup avec la manière et les mêmes joueurs."



Reus hors du groupe européen

Sérieusement blessé au genou droit, Marco Reus ne reprendra pas encore la compétition ces prochaines semaines. Le milieu offensif de Dortmund n'a pas été inscrit sur la liste des joueurs éligibles en Ligue des champions par son club. L'international allemand a souffert d'une rupture partielle du ligament croisé postérieur lors de la finale de la Coupe d'Allemagne contre Francfort (2-1), le 27 mai dernier. Dan-Axel Zagadou, Raphaël Guerreiro et Pierre-Emerick Aubameyang joueront bien en C1. A noter que Christian Pulisic, le prodige américain de 18 ans, a pu être inscrit sur la 2e liste.



Coutinho veut toujours partir !

Retenu par ses dirigeants, le milieu offensif de Liverpool, Coutinho (25 ans) a dû mal à digérer son non-transfert vers Barcelone. D'ailleurs, si l'on en croit le média espagnol Sport, l'international brésilien, n'aurait pas l'intention de disputer la Ligue des Champions avec les Reds pour pouvoir la jouer avec le FC Barcelone à partir de cet hiver....

Ibrahimovic est bien dans la liste pour la C1

Malgré une grave blessure au genou qui l'éloignera encore des terrains durant de longues semaines, Zlatan Ibrahimovic (35 ans) a été intégré dans la liste des joueurs sélectionnables pour disputer la Ligue des Champions. L'attaquant suédois fait bel et bien partie de la liste établie par José Mourinho pour disputer cette compétition. Après avoir signé un nouveau contrat d'un an avec Manchester United au mois d'août, l'ancien buteur du PSG pourrait finalement revenir plus tôt que prévu sur les pelouses européennes. Affaire à suivre... La liste complète : De Gea, Romero, Lindelof, Bailly, Jones, Rojo, Smalling, Blind, Shaw, Valencia, Darmian, Pogba, Mata, Lingard, Carrick, Young, Herrera, Mkhitarjan, Fellaini, Matic, Lukaku, Ibrahimovic, Martial, Wilson, Rashford.



Mbaye Niang de l'AC Milan au Torino ?

L'AC Milan et le Torino seraient parvenus à trouver un accord pour le transfert de Mbaye Niang.

Mbaye Niang devrait s'engager dans les prochaines heures avec le Torino. Ce dernier aurait en effet trouvé un accord avec l'AC Milan pour un transfert de l'attaquant français. A en croire Sky Sport Italia, le montant du transfert s'élèvera à 20 millions d'euros plus des bonus. La visite médicale serait prévue ce jeudi en début d'après-midi et l'officialisation interviendrait dans les heures suivantes.



ALGÉRIE - INDONÉSIE L'APN prend part au Colloque international sur le développement durable à Bali

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) participera aux travaux du Colloque parlementaire international sur le développement durable qui se tiendra à Bali en Indonésie à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier un communiqué de l'APN.

L'APN sera représentée à ces travaux de deux jours par les députés Boudaoud Abdel Yamin et Dakhili Salaheddin, précise la même source.

EUROPE - MÉDITERRANÉE Abdelghani Hamel prend part en Hollande à la réunion sur la coopération policière entre l'UE et les pays de la Rive sud de la Méditerranée

Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel prendra part, les 6 et 7 septembre à La Haye (Hollande) aux travaux de la deuxième réunion "Euromed-police IV" sur le projet de coopération policière entre l'UE et les pays partenaires de la Rive sud de la Méditerranée, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à trouver "une stratégie de coopération régionale pour les années à venir à l'effet de renforcer les voies de coopération entre les juridictions en charge de l'application des lois des pays de la Méditerranée à la faveur d'une approche globale à même de faire face aux défis qu'imposent les menaces actuelles sur les pays de la région", précise-t-on de même source.

En sa qualité de président du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), Abdelghani Hamel - invité d'honneur de cette édition - passera en revue "les perspectives de coopération sécuritaires entre les dispositifs d'application des lois des pays de l'UE et leurs homologues des pays du sud de la Méditerranée dans plusieurs domaines, notamment la lutte antiterroriste et le crime organisé transfrontalier".

Dans ce cadre, il a souligné "la nécessité de renforcer les voies de la coopération policière régionale et internationale pour faire face aux défis sécuritaires communs notamment ceux liés à la cybercriminalité, au terrorisme, à l'immigration clandestine et autres crimes liés au trafic de drogue et de psychotropes et aux crimes financiers et économiques".

Trois rencontres bilatérales sont prévues entre les responsables du programme "Euromed-police IV" et les chefs de délégations participant à cette rencontre internationale qui verra également la présentation de la stratégie de cette instance et les perspectives de ses activités.

Une réunion est prévue entre les responsables de la lutte antiterroriste de l'UE durant laquelle les activités de lutte antiterroriste de l'UE et de certains pays seront passées en revue.

SAHARA OCCIDENTAL Messahel : «Les tentatives marocaines contre le Sahara occidental au sein de l'UA toujours "vouées à l'échec"»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelakder Messahel, a indiqué lundi que les tentatives marocaines répétées contre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au sein de l'Union africaine (UA) seront toujours "vouées à l'échec", saluant la position de l'organisation panafricaine qui a "fait montre d'unité et de cohésion".

Interrogé par des journalistes sur les agressions marocaines répétées contre les délégations sahraouies aux réunions de l'UA, M. Messahel a déclaré, en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, que "les tentatives marocaines seront toujours vouées à l'échec comme celles de Malabo et en Mozambique".

Le chef de la diplomatie a salué la position de l'UA à cet égard, soulignant que l'organisation panafricaine a "montré que l'Afrique est unie et parle d'une seule voix", rappelant que l'UA "compte actuellement 55 Etats, dont le Sahara occidental et le Maroc".

La délégation de la RASD participant aux travaux de la réunion insistée conjointe Japon-Afrique sur le développement de l'Afrique (TICAD-VI), tenue à Maputo (Mozambique) du 23 au 25 août 2017, a été agressée verbalement et physiquement par



son homologue marocaine. Le Gouvernement du Mozambique a exprimé son indignation face au comportement (agressions verbale et physique) de la délégation marocaine à l'égard de celle de la RASD et à la pagaille provoquée par les Marocains à l'ouverture des travaux de ladite

réunion, qualifiant ces comportements de "violation inacceptable des principes régissant la diplomatie et des engagements internationaux".

La délégation sahraouie a pu assister à la réunion ministérielle en dépit de toutes les tentatives et provocations marocaines.

ALGER - FRANCE M. Mebarki évoque avec l'ambassadeur de France les possibilités de coopération dans le domaine de la formation professionnelle

Les possibilités de la coopération algéro-française dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que les voies et moyens de la renforcer davantage ont été évoqués par le ministre du secteur.

Mohamed Mebarki, lors de l'audience qu'il a accordée hier à l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur "les relations bilatérales entre les deux pays à la lumière du document cadre de partenariat 2013-2017 ainsi que les projets en cours dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère français de l'Education nationale", indique un communiqué de

ce ministère. "En esquissant de nouvelles pistes de collaboration et d'échanges dans le domaine de la formation professionnelle et technique, M. Mebarki a souligné que l'objectif du plan d'action de son département ministériel est de mettre en place un service public de formation de qualité, en mettant à la disposition des opérateurs économiques et sociaux des compétences professionnelles dans différents créneaux", précise la même source.

Les deux parties "se sont félicitées de la mise en place du centre d'excellence dans les métiers de l'énergie et de l'électricité, fruit d'un partenariat fructueux avec la firme Schneider, et de la signature récente de conventions cadres pour l'érection de nouveaux établissements d'excellence en formation professionnelle

avec des firmes françaises, leader dans les domaines de la plasturgie, du bâtiment, de l'agroalimentaire et de l'après-vente automobile".

Dans ce cadre, M. Mebarki "a mis en exergue la nécessité d'encourager des programmes de partenariat mutuellement avantageux, dans une approche de complémentarité, pour le développement des compétences et l'apprentissage des métiers qui doivent soutenir la diversification de l'économie et accompagner les projets de partenariat industriel entre les deux pays". De son côté, M. Driencourt a exprimé sa disponibilité à œuvrer pour la "consolidation de la dimension de la formation professionnelle dans les projets sectoriels en cours d'exécution en Algérie, et à initier de nouvelles pistes de partenariat en direction

de ce secteur stratégique".

"A l'issue de l'audience, trois axes prioritaires de partenariat ont été retenus, à savoir l'échange d'expériences en matière d'ingénierie pédagogique liée à la formation professionnelle, le jumelage entre les établissements d'enseignement professionnel des deux pays, ainsi que l'appui au développement de nouvelles filières de formation professionnelle par la mise en place de centres d'excellence en partenariat public-privé dans les filières de formation professionnelle liées à l'agroalimentaire, au tourisme et aux TIC".

Les deux parties sont convenues de travailler pour "insérer ces axes dans le programme d'action qui découlera des travaux du comité intergouvernemental de haut niveau", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - INDE M. Yousfi évoque avec l'ambassadeur de l'Inde la coopération dans le domaine des mines

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a assuré à l'ambassadeur indien, M. Satbir Singh, hier à Alger, de la disponibilité des services de son ministère pour accompagner les entreprises indiennes à investir en Algérie, notamment dans le domaine des mines, a indiqué un communiqué du ministère.

L'entretien a porté, essentiellement, sur le renforcement du partena-

riat entre les deux pays. L'ambassadeur indien a fait part de l'intérêt de certains groupes indiens de nouer des partenariats avec des entreprises algériennes intervenant, notamment, dans l'exploitation et le développement des phosphates et d'étendre ces partenariats, dans une seconde phase, à d'autres sources minières, selon la même source.

M. Singh a, à cet effet, a sollicité

l'appui pour la concrétisation de certains projets de partenariats en cours de discussion entre des entreprises algériennes et indiennes.

Le développement du secteur minier, rappelle le communiqué, figure parmi les priorités de la stratégie économique de l'Algérie visant la diversification de l'économie nationale.